REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

IIIe ANNÉE. — TOME V. — No 25. — MAI 1873.

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4.

PARIS : rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

— REGIS-RUFFET, libraire, rue Saint-Sulpice, 38.

1873.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an; les frais de poste en sus, pour l'étranger. — On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris; ou à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées au R. P. GERMER-DURAND, rue François Ier, 8.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*, rue François Ier, 8, Paris.

PRIX DES COLLECTIONS
de la
NOUVELLE SÉRIE.

1re ANNÉE (1871-72),
2 vol. in-8° de 400 pages, ensemble 10 fr.

2e ANNÉE (1871-72),
2 vol. in-8° de 600 pages, ensemble 12 fr.

CONGRÈS
DE L'ENSEIGNEMENT
CHRÉTIEN.

2, 3, 4, 5, 6, 7 ET 8 SEPTEMBRE 1872.

1 vol. in-8° de 252 pages. — En vente à Paris :

Au Bureau du Congrès, rue de l'Université, 47.

Au siége de la *Société Générale d'Education et d'Enseignement*, rue des Saints-Pères, 63.

Au bureau de la *Revue*, rue François Ier, 8.

Prix : **4 francs.** — *Pour les Membres du Congrès* : **3 francs.**

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

TOME V. — MAI 1873.

BOURGES, TYP. E. PIGELET, RUE JOYEUSE, 15.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

TOME CINQUIÈME.

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE, rue de la Servie, 4.

PARIS, rue François 1er, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

— REGIS-RUFFET, libraire, rue Saint-Sulpice, 38.

1873.

A M. L. VEUILLOT,

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*Univers.*

Mon cher ami,

Me permettrez-vous de vous soumettre quelques réflexions, peut-être utiles encore, après tout ce qui se dit depuis si longtemps sur la liberté d'enseignement? On se propose de reprendre en sous-œuvre l'enseignement à ses divers degrés; mais certains esprits semblent croire que, l'enseignement primaire s'adressant aux masses, c'est de celui-là surtout qu'il importe de s'occuper. Cette opinion est, selon moi, une erreur capitale; et voici pourquoi. L'enseignement primaire n'est que le reflet d'une direction donnée d'en haut. Qui niera que les conseils municipaux n'aient une très-grande influence sur l'action exercée par les instituteurs dans leurs écoles, même avec des maîtres congréganistes? Tel est le vrai point de la discussion. Qu'il soit indispensable d'instruire les masses, nul ne le conteste; mais là n'est pas le problème : il est dans l'esprit qu'on leur communique, et cet esprit, bon ou mauvais, vient de plus haut, il vient des classes dirigeantes, des conseils municipaux ou généraux; et ceux qui les composent ont été, pour la plupart, formés par l'enseignement secondaire. Or, l'enseignement secondaire relève de l'enseignement supérieur, les études étant faites, dans les lycées et colléges, selon le plan des programmes des baccalauréats. Les professeurs des facultés, c'est-à-dire les membres de l'enseignement supérieur, sont chargés de veiller à ces programmes; et, bien que l'origine en remonte plus haut, c'est l'enseignement supérieur qui est chargé d'en faire l'application. Qu'en résulte-

t-il? C'est que, pour ne pas offusquer les croyances diverses, on y mêle le moins possible l'élément religieux. On n'attaque pas les vérités religieuses, on s'abstient le plus possible d'en parler ; et je vous dénonce un mal presque universel : c'est la difficulté, au nom de l'abstention universitaire, de forcer les élèves qui touchent au terme de leurs examens à s'occuper de leur instruction religieuse. Quand on leur reproche leur coupable négligence, ils ont tous cette réponse stéréotypée : Mais ce n'est pas dans le programme du baccalauréat, donc nous laissons ces sujets de côté.

Les catholiques, répond-on, ont pourtant un aumônier. Je vous conjure de ne jamais permettre que l'on vous parle sérieusement de ce qu'on appelle un aumônier de collége, et moi-même je tiens à n'en pas dire davantage, pour ne pas me laisser entraîner à en dire trop. Non, le véritable enseignement religieux n'existe pas dans l'Université, et il est profondément atteint, par cette institution inqualifiable, dans les établissements chrétiens. L'enseignement religieux sera en péril partout, tant que les chrétiens n'auront pas le droit de faire leurs programmes ; mais, pour cela, il leur faut des facultés ayant les mêmes droits que les facultés officielles, et pouvant conférer des grades de la même valeur que les grades des facultés de l'Etat. Tant que nous n'aurons pas cette égalité absolue, nous n'aurons pas la liberté, nous serons esclaves ; et tant que nous serons esclaves, l'enseignement secondaire ne sera pas pour nous suffisamment religieux ; et l'ensemble des hommes sortis des colléges, ayant quelque influence sur les communes et sur les départements, ne veillera pas d'une manière utile à la direction imprimée à l'enseignement primaire.

Tel est le premier motif qui me fait considérer la loi sur l'enseignement supérieur comme bien plus importante que la loi sur l'enseignement primaire. J'en ai encore un second. De quel prétexte se sert-on pour effacer les questions religieuses du programme des baccalauréats? On dit : l'Etat doit l'enseignement à tous ; or, il y a divergence sur la religion ; supprimons le plus possible ce qui ne peut que diviser. A merveille!

mais on oublie qu'en matière d'enseignement l'idée qui doit dominer, c'est la première des idées : c'est Dieu. Vous excluez Dieu autant qu'il dépend de vous ; donc, autant qu'il dépend de vous, vous excluez la première des idées, le premier principe. Vous voilà condamnés à un enseignement sans principe, puisque vous repoussez le premier de tous. Mais l'idée de Dieu, du premier principe, n'est pas une pure abstraction, mais une vérité d'où découlent toutes les autres vérités essentielles, ce qui, en matière d'enseignement, est bien déjà quelque chose. Pour les chrétiens, ce premier principe des idées et de toutes les vérités théoriques est en même temps la base de toutes les vérités morales, et l'homme moral ne subsiste qu'à la condition d'en être pénétré. Vous ôtez de l'enseignement, en supprimant Dieu, la base de la morale chrétienne, et vous trouvez que ce n'est rien? D'autant plus que pour nous, catholiques, laisser Dieu de côté est un crime : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu », a-t-il été dit à Moïse ; c'est en tête de la loi ancienne. « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et n'adoreras que lui seul », a-t-il été répété par Jésus-Christ, parlant au diable pour le mettre en fuite, — remarquez ce détail — et Satan a fui. Satan qui, de nos jours, veut rester dans l'enseignement, propose qu'on n'y parle pas de Dieu ; Satan est très-logique : seulement il part des principes de l'enfer.

Nous qui n'avons pas, pour ces sortes de principes, un enthousiasme excessif et qui nous soucions peu d'être de la compagnie du diable et d'avoir de bons rapports avec lui, nous cherchons à mettre Dieu partout : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites-le au nom de Notre-Seigneur », dit S. Paul, et nous préférons la société de Dieu à celle du prince de ce monde. D'autant plus qu'il n'y a pas seulement utilité, convenance, logique : il y a *obligation*. Nous sommes obligés, si nous avons la foi, de mettre Dieu à l'origine de tout, au milieu de tout, au terme de tout. Et cet exil dédaigneux que la prétendue science moderne lui inflige est une des plus effroyables scélératesses que les siècles aient jamais vues ; scélératesse telle qu'il ne faut pas être bien habile

pour prévoir un châtiment terrible, et à ceux qui l'ont commise, et à ceux qui y ont participé. Voyez : c'est encore, après dix-neuf siècles, le cri des Juifs en face de Jésus-Christ : « Nous n'avons point d'autre roi que César » ! Jésus-Christ, c'est l'Homme-Dieu ; César, c'est l'Homme-Etat, en attendant qu'il soit l'Etat-Dieu.

Ce sera un jour une belle étude à faire que celle des sinuosités à travers lesquelles l'Université à glissé ses plis onduleux, pour arriver à la suppression de Dieu du haut en bas de l'enseignement. Mais observez bien qu'elle commence par en haut. Raison de plus pour réclamer nos droits en haut avec autant, sinon avec plus d'insistance qu'en bas. Nous touchons à un moment solennel de la lutte entre le bien et le mal. Dieu restera-t-il possesseur, je ne dis pas de toutes les âmes françaises, mais au moins des âmes catholiques ? Dieu sera-t-il chassé du monde, de la science, des intelligences, de la société, non par des attaques directes, mais par un enseignement qui le supprime, par politesse en apparence, avec la plus horrible hypocrisie au fond, qui veut l'obliger à n'exister pas pour la création et tout ce qu'elle renferme ? Voilà le problème sacrilége qui se dresse derrière l'Université maîtresse de l'enseignement supérieur, secondaire, primaire, par les programmes dont l'Université se réserve le monopole exclusif.

Je voulais encore vous parler de ce que renfermait de périls la loi de Broglie sur le conseil supérieur de l'instruction publique ; mais cette lettre est assez longue. Que l'Université ait son conseil, composé de ses fonctionnaires, tant qu'elle voudra. Mais qu'on prenne garde de tromper les catholiques avec le masque formé par quelques noms honorables, qui servent à recouvrir une œuvre destinée à être tous les jours davantage l'adversaire redoutable de l'Eglise.

Voilà à quoi n'ont pas assez réfléchi, peut-être, ceux qui, s'en rapportant à d'excellentes intentions, ont beaucoup trop voté les yeux fermés.

Agréez, mon cher ami, etc. E. d'Alzon.

DES VÉRITABLES

SOURCES DE LA POÉSIE.

Un malheureux poète, après avoir souillé les dons les plus brillants, s'écriait pour atténuer le crime de son impiété:

Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.

C'était un bon mouvement d'une âme naturellement destinée à prendre un essor généreux, mais brisée par le découragement.

Musset exprimait assez bien dans ce vers le caractère de son siècle. Nous sommes découragés, nous n'osons plus, nous ne savons plus vouloir. Nous n'avons même plus l'énergie d'avoir des convictions. Il semble que la lumière de la vérité nous brûle les yeux, et qu'il faille la voiler en partie pour rendre son éclat supportable.

Mais il reste cependant les insatiables désirs et les besoins divins de l'âme qui est trop à l'étroit en elle-même, qui veut aimer, voir et croire quelque chose au-dessus des vains et timides calculs de la prudence. Notre siècle est vieux; mais il ressemble au vieillard d'Horace : *Laudator temporis acti*. Comme un guerrier blanchi dans les combats, qui se console des liens que l'âge impose à sa vigueur en pensant à ses anciens exploits, il se rejette sur le passé. Le cœur étouffe dans le mépris, il a besoin d'admirer, il respire et il contente son admiration dans les gloires antiques. Et nous pouvons bien croire que le sentiment des misères qui nous oppressent n'a pas été pour rien dans cet amour de l'antiquité qui a poussé les érudits à fouiller nos annales et nos légendes, pour y retrouver des exemples de grandeur et de dévouement dont les traditions

semblent perdues. Il faut que ce besoin ait été bien pressant pour décider l'esprit français à se jeter dans les laborieuses et patientes recherches de l'érudition, qui paraissaient incompatibles avec son caractère. — J. de Maistre, qui connaissait si bien la France, nous trouvait un talent supérieur pour vulgariser, par la langue universelle, les produits de la science étrangère; mais non pas pour fournir à la science ses éléments. Il devrait bien rabattre aujourd'hui de son jugement. Car la France a pris de nos jours une très-noble part à ce travail d'exhumation qui sera l'honneur du XIXe siècle.

Combien ce travail est précieux au point de vue des études historiques, il ne m'appartient pas de le dire. Mais l'histoire, en secouant la poussière qui la couvrait et en reparaissant au jour, nous a ramené comme par la main une aimable compagne, la légende nationale, véritable source pure et profonde de la poésie. C'est d'elle qu'il s'agit.

Ce que nous retrouvons dans nos légendes, c'est l'âme même et tout le cœur de la France très-chrétienne. A l'histoire, qui raconte ce qu'ont fait nos pères, la légende ajoute ce qu'ils aspiraient à faire pour le service de la chrétienté. Aussi en elle sont contenus des flots de vie où il est bon de retremper nos âmes; et c'est un moyen qui n'est pas sans valeur pour rajeunir notre sang altéré, que de chercher dans nos légendes ces grandes émotions qui faisaient palpiter les cœurs de nos aïeux.

C'est en annonçant ce but que s'avance la nouvelle critique chrétienne, elle porte l'étendard de la foi, et fait reluire la puissante armure des vieux paladins. Elle vient réclamer sa place légitime contre les doctrines usées de la Renaissance, qui se rangent avec une certaine émotion pour la laisser passer.

Mais pour atteindre ce but, c'est trop peu que quelques érudits aillent chercher sous la poussière nos vieux trésors pour s'en réjouir entre eux. Ces trésors sont l'héritage de la patrie, et nous qui ne savons pas lire les vieilles chartes, nous y avons autant de droit que les savants. C'est donc un devoir pour eux de nous les révéler. Cette belle œuvre de justice et de patrio-

tisme, M. Léon Gautier aura la gloire de l'avoir dignement exécutée.

Dans son important ouvrage sur les *Epopées Françaises*, il nous offre une étude complète de toutes les chansons de geste qui composent l'histoire légendaire de Charlemagne et de Guillaume d'Orange (S. Guillaume de Gellone, duc de Toulouse). Chaque poème est analysé avec détails, et de nombreux extraits, traduits avec goût, nous permettent d'apprécier ce qu'il y avait d'éléments de poésie dans notre patrie, et de génie poétique dans l'âme de nos pères.

La critique littéraire et l'enseignement de la littérature doivent beaucoup de reconnaissance au savant auteur de ce travail; il élargit leur horizon, et leur ouvre une nouvelle carrière où nous devons entrer. Si mes vénérés confrères le veulent bien, j'oserai entreprendre avec eux quelques causeries sur l'usage que nous pouvons faire, dans notre enseignement, du livre de M. Léon Gautier.

En jetant un simple coup d'œil sur ces pages savantes, il y a une question qui se présente tout d'abord à l'esprit. N'est-ce pas là toute une révélation d'un monde inconnu ou méconnu jusqu'aujourd'hui? N'est-ce pas la vraie source de la poésie française, mille fois plus riche et plus féconde que tous les sujets renouvelés des Grecs?

Pour répondre à cette question, il faut commencer par prévenir une objection que plusieurs pourraient poser.

« Un sage de la Grèce, dit Mgr Plantier, se prit un jour à faire ce que font souvent les philosophes, il rêva. Ce qui sortit de ce rêve, ce fut le plan d'une République idéale, où la justice, la concorde et la paix régneraient sans mélange comme sans vicissitude. Platon, c'était le nom de ce philosophe, admettait tous les hommes à jouir du bonheur qu'on devait y goûter ; il n'en proscrivait que les poètes. A ces malheureux, déshérités de son estime, il voulait qu'on tressât une couronne de fleurs, et qu'on les envoyât promener où ils pourraient la disgrâce de leur talent, et les accents méprisés de leur lyre ». (*Poètes bibliques. Conf.* 35).

Si c'était là tout Platon, que d'Académies on pourrait fonder de nos jours ! Le premier écueil contre lequel on se heurte en voulant parler de poésie, c'est ce préjugé, malheureusement trop autorisé par Boileau, que la poésie n'est autre chose qu'une fiction, un mensonge, et que le plus grand triomphe des poètes est de faire dire que *comme eux ne ment pas qui veut.*

Le second écueil, c'est l'esprit positif, pour qui la poésie est un simple amusement d'oisifs, sans aucun but d'utilité. L'homme *pratique*, dont l'espèce abonde aujourd'hui, n'estime que ce qui est solide. En dehors du visible et du tangible, il ne croit pas qu'il puisse y avoir autre chose que du vide et du creux.

Il n'y a qu'une réponse à faire à ces âmes matérielles, incapables de sentir une beauté poétique, et cette réponse, l'esprit positif est incapable de la comprendre. C'est que l'homme n'est pas fait pour s'engourdir dans cette abjection. Comme un Dieu tombé qui se souvient du ciel, il doit prendre son essor pour remonter vers le ciel. Il y a dans son cœur des désirs infinis de vérité, de beauté et d'amour qui l'élèvent au-dessus des sens. Si son âme s'enferme dans la matière, c'est qu'elle a mutilé ses ailes. L'homme vraiment homme a une intelligence et un cœur qui se nourrissent de pensées et de sentiments supérieurs à l'homme. Or, contenter ces nobles instincts, faire briller à l'esprit la vérité dans l'éclat surnaturel d'une royale parure, faire tressaillir le cœur sous de nobles et saintes émotions, voilà le vrai but de la poésie. Tout ce qu'il y a de pur et de beau dans le cœur humain : Justice, générosité, dévouement, sacrifice, patriotisme, est l'idéal que se propose un vrai poète. Son art est de faire passer dans le cœur des autres l'enthousiasme qu'il conçoit à la vue de ces grands objets ; et malheur à qui reste froid à ses accents ! Il n'a pas connu ce qu'il y a de plus vrai et de plus sacré dans la nature. Il n'a vu que des ombres dans la caverne de Platon.

Il en est de même pour les nations que pour les individus. Il y a peu de bien à augurer d'un peuple qui n'aime pas la poésie et qui n'en a pas. Ce sera ou bien un peuple radicalement pervers, comme la Prusse, ou bien un peuple pâle et sans carac-

tère comme le Portugal, lequel ayant du moins produit un Vasco de Gama, a aussi reçu un Camoëns pour le chanter. Toutes les nations qui ont tenu une place honorable, et rempli un rôle glorieux dans l'histoire, ont une grande poésie, et c'est dans les siècles les plus florissants qu'elle a brillé de tout son éclat. — Il ne peut en être autrement : car une nation n'est grande que par l'héroïsme ; or, l'héroïsme est une passion, un enthousiasme de l'âme qui se traduit dans les actions. Mais quand le cœur est rempli de cet enthousiasme, il ne peut le supporter en silence, et fait éclater la parole ardente qui célèbre les héros. C'est ainsi que l'héroïsme et la poésie jaillissent de la même source.

Ces réflexions nous font entendre quels sujets doit traiter le poète. On peut dire d'une manière générale que c'est l'homme et la patrie. Et ceci est fondé sur la nature même des choses. Nous sommes nés pour vivre en société, c'est-à-dire pour marcher d'accord vers un même but, et nous encourager les uns les autres à le poursuivre. Tout notre être est absorbé dans le désir et le besoin de l'association humaine. De là vient que tout est froid et insipide où nous ne sentons pas le cœur d'un autre homme battre contre le nôtre, et en revanche rien n'élève autant l'âme que l'exemple d'une grande âme.

Mais cet amour de l'homme pour l'homme prend une forme dans le sein de la patrie. Là nous trouvons un but plus particulier, et à cause de cela plus vivement senti. Nous sommes, pour ainsi dire, dans la patrie avant d'être dans l'humanité; et l'humanité que nous aimons principalement, c'est celle qui est personnifiée dans la patrie. Il n'y a guère que les esprits cultivés qui s'attachent à l'homme abstrait. Pour le peuple, il ne connaît que son pays.

Fera-t-on de la poésie pour les seuls hommes instruits? Ce serait étrangement rabaisser son rôle. Elle est destinée à inspirer les grands sentiments qui font l'honneur de l'homme ; mais c'est à la masse du peuple surtout qu'il faut les inspirer ; car c'est ainsi seulement que l'art élève le niveau moral et intellectuel des peuples.

Ceci posé, reprenons la suite de notre argument. La poésie doit s'attacher aux sujets patriotiques, parce que le peuple ne s'intéresse qu'à ses propres héros, qu'il a nourris de sa substance, dans lesquels il se retrouve lui-même, et dont la gloire rejaillit sur lui. — Ce n'est point là un simple sentiment de vanité patriotique, qui serait déjà très-respectable. Il y a quelque chose de plus. Dieu ayant donné à chaque nation son travail particulier, chaque nation a reçu en conséquence une tournure d'esprit et des aptitudes en rapport avec sa mission. Les grands hommes qu'elle produit ne sont grands que parce qu'ils possèdent supérieurement cette tournure d'esprit et ces aptitudes. Ils sont des personnifications supérieures du caractère national auquel tout citoyen participe un peu. Et c'est pourquoi le récit des gloires nationales trouve un écho dans toutes les âmes, et touche dans tous les cœurs une corde vibrante. — Par exemple, tout vrai Français a quelque chose, au fond de sa nature, de cet enthousiasme sacré de la foi par lequel notre nation est si propre à remplir la mission de soldat de Dieu, de *gonfalonnier* de l'Eglise, que la Providence lui a confiée. Or, suivant le vieux proverbe, *similis simili gaudet*; si donc la poésie fait agir et parler devant nous les grands hommes qui ont rempli cette mission avec éclat, Clovis, Charlemagne, S. Louis, tout Français applaudira en se sentant loué en eux. Bien plus, la flamme d'héroïsme qui brûlait dans ces grands cœurs allumera en nous une flamme semblable. Et ce n'est pas sans raison que nos aïeux se faisaient chanter, en allant au combat, les exploits de Charlemagne et de Roland. Cela valait bien *la Marseillaise*.

Certes, une histoire comme la nôtre ouvre à la poésie un champ assez vaste. Toutefois elle ne lui suffit pas. L'imagination du poète est un miroir où se reflètent toutes les gloires de la patrie ; son âme est, comme le dit un poète contemporain,

> Mise au centre de tout comme un écho sonore.

Mais c'est un miroir qui épure l'image des objets, c'est un écho intelligent qui ne répercute que les sons harmonieux, et qui les harmonise encore avant de les répercuter. — Quelque

ardente que soit la flamme, elle ne s'élève pas sans fumée ; quelque grande que soit une âme héroïque, elle ne réalise jamais l'idéal de l'héroïsme. L'histoire n'offre pas de grand homme qui ne soit petit par quelque côté. Le poète, en étudiant la figure du héros dans l'histoire, contemple au-dessus, ou plutôt dans le cœur du héros qui se révèle à son cœur, l'idéal sublime qui l'a inspiré et ce premier moteur qui a donné l'impulsion puissante ; et au lieu de peindre l'homme tel qu'il fut, il le peint tel qu'il aurait voulu être. Il est plus facile de comprendre la perfection que de l'atteindre, parce que notre esprit vaut mieux que notre cœur ; mais cependant, pour comprendre les grands hommes et pour peindre leur âme, le poète doit avoir en lui-même quelque chose de leur grandeur. Il y a sans doute dans l'âme de Corneille beaucoup de traits de Polyeucte.

Tel est le poète. — Le peuple cherche dans ceux qu'il admire un bien sans mélange. Le poète, qui a trouvé ce bien par son esprit et par son cœur, essaie de rassasier son désir. Qu'une grande figure ait apparu dans l'histoire, l'imagination publique s'en empare et s'y attache. Il faut raconter mille fois au peuple les actions éclatantes de son héros ; il faut les embellir encore, et les éclairer d'une lumière surnaturelle. L'amour sans cesse renaissant du merveilleux poussera même à l'exagération et au fantastique.

Dans l'âme d'un seul homme illustre, on rassemblera tous les traits qui complètent l'idéal de la vertu par laquelle il a brillé, soit qu'on les trouve dans l'histoire des autres héros, ou que l'imagination les invente. S'il s'agit de Charlemagne, le grand défenseur de l'Eglise, la poésie ne souffrira pas qu'il ait d'autre occupation que celle de veiller sur la chrétienté, prêt à lui porter secours à toute heure et en tous lieux. S'il s'agit de Roland, le type du guerrier chrétien, la poésie l'absorbera dans le travail unique de frapper de grands coups d'épée pour la cause de Dieu.

La poésie épique naît dans les époques où la tradition règne à la place de l'histoire, la tradition qui, selon la belle expression de Lacordaire, ressemble au soleil couchant qui n'éclaire

plus que le sommet des hautes montagnes. Pour elle, un héros se trouve tout entier dans quelques grandes actions, et celles que l'imagination lui attribuera par la suite prendront le même caractère.

Ce n'est pas tout. Que le poète vive lui-même dans une époque héroïque, ses héros revêtiront le costume de son époque, et toute la gloire que rêve celle-ci resplendira sur leur front. Charlemagne, chanté à l'époque des croisades, est l'idéal du croisé. Il a dans le cœur tout Pierre l'Ermite et tout Godefroi de Bouillon, il possède aussi toute la force matérielle qu'on eût voulu pouvoir mettre au service d'une cause si sainte. Bien plus, combattre les Sarrasins est tellement son œuvre, dans la poésie, qu'il n'est Saxon, Normand, Lombard ou Gascon qui ne devienne Sarrasin, en dépit de l'histoire, du moment qu'il fait la guerre au grand empereur.

Ainsi se forme peu à peu la légende à côté de l'histoire. Est-ce là une atteinte à l'histoire, un tissu de pures fictions sans ombre de vérité? Non certes, car la légende complète l'histoire en révélant la vie intime d'un peuple, et la source profonde d'où émane sa grandeur. Elle l'explique même dans un certain sens. Combien de fois n'arrive-t-il pas que le mélange du bien et du mal est si confus qu'on a de la peine à reconnaître lequel domine, et que la malveillance a beau jeu devant ces contradictions! Cherchez quelles légendes poétiques on applaudissait à cette époque, et vous verrez ce que valait le cœur là où le bras a failli.

Mais ne nous écartons pas de la poésie.—La légende, ainsi composée de tout ce qu'il y a de plus pur dans l'histoire et dans l'imagination, ne cesse de s'accroître en marchant. *Vires acquirit eundo.* Toutes les splendeurs de l'histoire finiront par se fondre dans quelques figures, comme les fleuves se perdent dans la mer. Il s'opèrera un travail national plutôt que personnel, qui formera une sorte de réservoir poétique assez abondant pour alimenter toute une littérature. Ce sera, si l'on veut, l'histoire d'un peuple parée comme une princesse, un jour de fête solennelle, et recevant les hommages de toute la

postérité. — Quel sublime idéal marqué pour la poésie, si elle savait le comprendre !

Idéal, hélas ! qui a l'air d'être tombé des nues, si, détournant les regards de la théorie, on les reporte sur notre poésie française ! — Il faut bien avouer que le XVIIe siècle n'a guère paru le soupçonner ; mais il faut avouer aussi, dussent les tenants des dogmes de Boileau traiter cette proposition de blasphème, qu'il a manqué au XVIIe siècle une partie essentielle du sens poétique. Nos poètes n'ont pas assez songé au peuple dans leurs doctes ouvrages, ils ne sont pas populaires et leurs œuvres ne sont qu'un admirable sujet d'étude, ou que l'amusement le plus distingué des littérateurs.

Tandis qu'ils chantaient la ruine de Troie et la grandeur de Rome, le peuple restait fidèle à ses bonnes vieilles légendes, que les libraires lui imprimaient à bon marché. Quoique défigurées, et souvent affreusement travesties, l'intérêt qu'elles ne cessaient d'exciter témoignait de leur popularité puissante. Pourquoi nos grands poètes, pourquoi Corneille surtout, dont le génie semblait créé pour les chanter, n'ont-ils pas cherché là leurs inspirations ?

Ils auraient bien dû remarquer cependant que le patriotisme faisait le fond de ces poètes antiques qu'ils avaient la prétention d'imiter. Chez les Grecs, Homère, pour composer ses immortels poèmes, n'est pas allé demander des héros à l'Egypte ou à la Perse. — Les tragiques du siècle de Périclès n'ont eu garde de sortir de leur pays. — Ils avaient, plus qu'aucun autre peuple de l'ancien monde, de riches traditions poétiques dans les fables célèbres de l'âge divin et de l'âge héroïque : les Argonautes, Œdipe, Troie. Ils ne sortent pas de là, et, dans leurs écrits, tout parle de la Grèce. — Mais notons-le bien, c'est la Grèce légendaire, agrandie, idéalisée, et comme divinisée par l'imagination des peuples. C'est là, plus que dans l'histoire, qu'ils trouvent l'inspiration nécessaire pour exciter le patriotisme de leurs contemporains. Les titres de leurs tragédies, qui nous sont presque tous restés, témoignent de ce fait. Si Eschyle a fait une infraction à la règle, ce n'a été que

pour exposer sur la scène l'un des événements les plus merveilleux de l'histoire grecque, la défaite de l'immense armée de Xerxès, un évènement qui ressemble lui-même à la légende, et que le génie du poète revêt des merveilleuses couleurs dont on a l'habitude de ne parer que les traditions séculaires.

Or, songeons de quelle estime les Grecs ont entouré leurs poètes. Homère prend lui-même, aux yeux de ses concitoyens, les proportions d'un héros légendaire. Les villes de la Grèce se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Après sa mort, on le place au rang des dieux et on lui dresse des autels. Rappelons-nous la pompe des spectacles d'Athènes, et l'enthousiasme des peuples pour les représentations tragiques. Quelle vénération entoura la mémoire et les œuvres des poètes! Leur gloire, dans un siècle instruit et éclairé, s'éleva à la hauteur de celle d'Homère.

Eschyle, aussitôt après sa mort, devient l'objet d'un culte populaire; on prodigue des couronnes à ses statues, et les jeunes poètes allaient déclamer leurs vers auprès de son tombeau, comme pour placer leur génie sous les auspices d'un Dieu tutélaire. Sophocle reçut encore plus d'honneurs. Les fables nous le montrent en rapport avec les dieux, qui viennent habiter sous son toit, lui apporter des couronnes, et assister à ses funérailles. Enfin on lui élève un temple où il est adoré, sous le nom de Dexion. Ainsi l'admiration du peuple s'empare de ces grands hommes, et opère sur leur mémoire un travail semblable à celui qu'ils réalisèrent eux-mêmes sur celle de leurs héros (1).

(1) Peut-être trouvera-t-on que ce souvenir de la célébrité des poètes grecs est ici allégué à contre-temps, puisque les auteurs de nos chansons de geste sont si peu célèbres que souvent on n'a même pas retrouvé leurs noms. Cela ne fait absolument rien à la popularité de la légende. Le peuple ne demandait pas le nom des trouvères; mais les jongleurs qui chantaient leurs œuvres étaient partout désirés, accueillis, fêtés. Dans ces épopées primitives, qui sont les seules véritables, l'auteur s'efface derrière son œuvre, parce que l'œuvre appartient moins à lui qu'à la nation, qui vient y ramasser tous les rayons de sa gloire. La gloire du nom appartient au poète tragique, parce que la tragédie naît dans les siècles plus polis, où l'illusion est moins complète. Homère n'est guère plus connu que nos trouvères, et les savants ont disputé sur l'authenticité même de son nom, comme ils disputent maintenant sur l'authenticité de Théroulde, le prétendu auteur de la *Chanson de Roland*.

Le peuple romain, qui possédait un esprit plus positif et une antiquité moins reculée, est aussi moins riche en légendes. Quand Virgile écrivit son *Enéïde*, Auguste concentrait trop sur lui tous les regards pour ne pas éclipser les fondateurs de Rome. Cependant c'est dans cette antiquité nationale qu'il puise le sujet de son poème. — La tragédie latine, il est vrai, cherche ses inspirations en Grèce ; mais aussi n'a-t-elle brillé un peu qu'avec Sénèque, autour duquel il ne faut pas crier merveille.

Remarquons, d'ailleurs, que les Romains pouvaient très-raisonnablement se mettre à la remorque des Grecs, puisqu'ils suivaient la même religion, et que les dieux romains avaient en Grèce le théâtre de leurs fabuleux exploits. Il s'y était donc formé pour eux comme le centre d'une seconde patrie, la patrie religieuse, et leur imitation ne sortait pas des principes de l'art véritable. Il n'en est pas de même pour nous, qui n'avons absolument rien à démêler avec les habitants de l'Olympe et du Parnasse. D'où il résulte que Boileau tombe dans une grosse erreur, quand il reprend, sans y rien changer, les enseignements qu'Horace donnait de son temps sur l'imitation des poètes grecs.

Les Français avaient aussi un centre poétique analogue à ce qu'était la légende grecque pour les Romains, avec cette seule différence qu'il était infiniment plus riche et plus sublime. Il y a pour toutes les nations chrétiennes une seconde patrie, l'empire universel de Dieu sur les âmes. L'histoire du peuple de Dieu et de la vie de l'Eglise est une source abondante de poésie, plus abondante même, pour un peuple qui a la foi, que les légendes purement nationales. Car là le miracle remplace le merveilleux d'imagination ; on n'a pas besoin d'inventer le surnaturel, il existe vivant et véritable. Et ces sujets éveillent sans doute dans l'âme les émotions les plus saintes et les plus profondes de toutes. — Mais sur ce point il n'est pas aussi nécessaire d'insister ; car, au lieu de raisonnements, nous avons des exemples qui parlent beaucoup plus haut. *Polyeucte, Esther* et *Athalie* demeureront toujours la gloire la plus vraie

et la plus pure de la poésie au XVII[e] siècle. Pour comprendre l'étendue du génie de Corneille, il faut se le représenter luttant contre tout ce qui donnait alors le ton à la littérature, contre la cour et contre la ville, pour répandre son âme en liberté dans le grand chef-d'œuvre de *Polyeucte*. Et on ne connaît Racine qu'après avoir lu *Athalie*.

Ces belles poésies nous permettent au moins de dire que nous avons des poètes chrétiens; mais il reste le regret de ne posséder aucun chef-d'œuvre tragique tiré de nos fastes nationaux; il reste le regret que Corneille et Racine, dans les sujets profanes, aient préféré dépeindre l'homme abstrait sous l'habit romain ou athénien, plutôt que de raconter à nos cœurs émus la gloire de nos Charlemagne et de nos S. Louis.

On a dit qu'il ne peut y avoir dans une nation qu'un seul grand siècle poétique, parce que, dans ces brillantes époques, tous les sujets que l'esprit de la nation comporte sont exploités et épuisés par l'activité du génie. Mais la France a eu son grand siècle, et presque aucun poète n'a touché aux sujets vraiment nationaux. Ainsi le champ reste ouvert à un nouveau grand siècle supérieur au premier. L'érudition invite le génie à venir puiser largement aux trésors qu'elle amasse; mais le génie lui-même, c'est à Dieu qu'il appartient de le donner.

L'abbé GÉRY DELALLEAU.



DE LA MÉTHODE

A SUIVRE DANS L'ENSEIGNEMENT

DE L'HISTOIRE.

I. — Nul ne saurait contester l'importance de la part que doit avoir l'histoire dans l'ensemble de l'enseignement ; cette proposition n'a vraiment pas besoin de preuves. Aussi n'avons-nous fait, en quelque sorte, que l'affirmer dans un premier article, nous bornant à réfuter succinctement les principales objections qu'on a plus récemment élevées contre ce que nous persistons à considérer comme la seule bonne organisation de l'enseignement historique. Nous n'avions point à nous occuper, en effet, des théoriciens qui osent proposer de supprimer l'enseignement de l'histoire ; nous avons préféré nous contenter de faire ressortir l'inconséquence de ceux qui, reconnaissant cette importance et au nom de cette importance même, ne craignent pas de conclure à la suppression du professeur d'histoire ! Pour nous, les mêmes prémisses nous conduisent à une conclusion tout opposée ; et, si la crainte beaucoup trop chimérique des inconvénients que présente l'enseignement historique spécial peut servir à expliquer, sans la justifier, l'opinion radicale dont ces esprits, prétendus sérieux, n'ont apprécié ni calculé les conséquences pratiques, il est de notre devoir d'examiner à notre tour le caractère de ces inconvénients, et d'étudier les moyens les plus propres à garantir l'utile enseignement de l'histoire, en prémunissant sûrement les maîtres contre ces abus et ces dangers.

Nous l'avons vu, l'enseignement de l'histoire, à cause précisément de son incontestable utilité et de son influence féconde

sur les jeunes intelligences, suppose chez le maître une aptitude particulière, ou plutôt un ensemble d'aptitudes, non-seulement au point de vue des connaissances qu'il doit transmettre, mais encore au point de vue de la méthode à employer. Au point de vue pratique, où nous voudrions nous placer aujourd'hui, nous ne devons jamais perdre de vue la double utilité de l'histoire, et, par suite, le double but que les leçons du maître doivent chercher à atteindre : développer merveilleusement chez les élèves un genre particulier de mémoire ; et, en outre, éveiller et former de plus en plus la faculté que nous pourrions appeler la logique ou l'enchaînement des faits, expliqués par les causes qui les ont produits, et jugés par les lois de la morale et de l'éternelle justice. C'est donc au parfait accomplissement de cette double condition que doivent viser les efforts d'un professeur d'histoire, et la supériorité de sa méthode consistera dans l'intelligente pondération des deux éléments qui sont appelés à se prêter un mutuel secours sans se nuire jamais ni s'absorber. Le professeur prendra donc garde, tout d'abord, de ne pas faire dominer outre mesure le travail de la mémoire, en imposant, au moins pour les classes d'humanité, des récitations littérales, toujours arides et peu attrayantes, quand elles ne se rapportent pas aux chefs-d'œuvre de l'esprit humain ; et, d'autre part, il ne doit pas sacrifier trop facilement cette faculté de la mémoire, sans laquelle les faits ne sauraient être retenus, à la vaine et futile satisfaction d'exposer, plus ou moins académiquement, du haut de sa chaire, le récit trop raisonné, et souvent trop critique, de la période qu'il veut faire connaître. Le grand secret consiste donc, pour le professeur d'histoire, à tenir constamment l'attention en éveil ; et cela ne se peut faire qu'en intéressant les élèves par le choix des récits ou des auteurs, la manière de raconter ou d'exposer, et les ressorts mis en œuvre pour lier ensemble ces faits et ces récits d'une manière frappante. En second lieu, le professeur doit, en quelque sorte, prendre possession de la mémoire de ses élèves, de façon que, meublée successivement avec art et discernement, cette faculté ne laisse plus s'effacer

ou s'affaiblir les empreintes reçues à la suite de ces récits ou de ces développements. Enfin, à mesure que les élèves seront plus avancés dans les classes, et qu'à ces deux facultés de l'attention et de la mémoire, viendra s'ajouter le jugement, le professeur, ouvrant un nouvel horizon à ces jeunes intelligences, entremêlera les appréciations et les réflexions critiques qui naîtront des faits et des récits de l'histoire.

Et qu'on ne se récrie pas, en nous reprochant d'exiger beaucoup trop d'un professeur d'histoire ; car nous n'avons pas tout dit encore. Sans nous appuyer ici sur l'autorité bien connue de Fénelon, M. Villemain a écrit quelque part : « Quand on réfléchit à ce que c'est que l'histoire, à ce qu'elle exige de l'historien, *il y a de quoi être effrayé* ». Or, ne peut-on pas, à certains égards, appliquer à celui qui enseigne l'histoire dans ses leçons ce que le célèbre critique a dit de celui qui l'enseigne dans ses écrits ? Si on nous permettait un retour personnel, nous pourrions affirmer, en toute sincérité, que nous l'avons éprouvé par nous-même, et que jamais, ni en professant la rhétorique, ni même en enseignant la philosophie, nous ne nous sommes senti investi d'une mission plus délicate et plus haute que lorsque nous avions été chargé de l'enseignement de l'histoire par l'illustre Mgr Gerbet. C'est que nous nous rappelions ces paroles de Lacordaire, que devraient méditer les professeurs d'histoire fiers et jaloux de leur mission : « L'histoire, disait le célèbre dominicain dans son éloquent discours prononcé à l'académie de législation de Toulouse, l'histoire est une des branches de la science, qui, en dévoilant ou en obscurcissant la trame des choses morales, peut davantage affermir ou ébranler la vérité. Il ne suffit pas, pour y servir, d'une bonne volonté sérieuse et de la connaissance matérielle des faits : il y faut une pénétration rare, une grande sincérité contre soi-même, un discernement profond de la part de Dieu et de la part de l'homme ; et, dans l'expression des choses saisies, de l'ordre, de la sobriété, du nerf et de l'éloquence ».

Mais où trouverons-nous un pareil professeur, et à quelle école aura-t-il pu se former ? *Procul et de ultimis finibus pre-*

tium ejus. Toutefois, si c'est un trésor précieux, ce n'est point un mythe.

La première des qualités qu'on est en droit de demander à un professeur d'histoire, c'est la *véracité*, sans laquelle l'histoire ne saurait se concevoir. Or, la véracité ne peut résulter que de l'alliance de deux éléments : la *critique*, c'est-à-dire le choix, le respect et le culte des sources ; et l'*impartialité*, ou la bonne foi dans les inductions et les jugements. Est-ce à dire que le professeur d'histoire ne pourra rien omettre ni rien inventer ? Non, sans doute ; et sous ce rapport, on exigera moins de lui que de l'historien, qui, s'il ne se soumet à cette double obligation, manquera de l'impartialité qu'on attend de lui. Ce qu'on lui demande avant tout, c'est qu'il ne se pose pas comme un *conspirateur contre la vérité*. On l'a répété bien des fois, ce qui fait trop souvent l'infériorité des historiens modernes, c'est l'esprit de secte et de parti. Hélas ! ne pourrait-on pas dire que ce qui explique la trop juste suspicion qui atteint plusieurs de nos professeurs d'histoire, c'est aussi l'esprit de système ? Dans la couleur qu'ils donnent à leurs tableaux et à leurs personnages, comme dans leurs réflexions et leurs jugements, au lieu de mesurer les hommes et leurs actions sur une règle invariable, celle de la justice et de la morale, ils les mesurent, à la suite des historiens leurs modèles, sur des systèmes et de prétendus principes qu'une passion fait naître et qu'une autre détruit. Les uns et les autres oublient que la justice et la vérité sont de tous les temps et de tous les pays, tandis que l'esprit de secte ou de parti n'est que pour un lieu et pour un jour. — Ce que nous demandons au professeur d'histoire, c'est qu'il soit fidèle à baser son enseignement sur le double élément qui compose véritablement ce que nous appellerions *la loi de l'histoire* : nous voulons dire l'*action divine* et la *liberté humaine*. En niant l'action de la providence de Dieu sur le monde, il est des maîtres, aveugles ou à courtevue, qui n'ont point le regard assez ferme pour s'élever jusqu'aux causes, qu'ils abaissent jusqu'à eux. En repoussant le dogme de la liberté humaine, ou en ne lui accordant aucun rôle dans les événements

humains, on assignerait une fatalité mensongère pour explication et pour excuse aux plus tristes attentats de l'histoire. Au surplus, comme nous l'avons montré ailleurs, les deux erreurs procèdent l'une de l'autre et s'engendrent réciproquement : en effet, nier l'action de Dieu sur le monde, c'est finalement réduire tout l'homme à la matérialité, et, par suite, retrancher de sa vie la gloire de la liberté. De même, présenter le monde comme « une hiérarchie de nécessités », et soutenir que l'histoire est un problème de mécanique appliqué à l'humanité et aux événements humains, c'est par-là même rejeter la providence, « L'homme s'agite, et Dieu le mène » ; cette grande parole de Fénelon indique les deux éléments de l'histoire, et doit être, pour cette raison, la règle et le phare du maître qui, suivant l'âge et la force de ses disciples, ne doit perdre aucune occasion de faire ressortir l'éclatante vérité de cet axiome historique, la clef de voûte de son enseignement. Son talent et son mérite consisteront à présenter, avec sincérité et dans leur ordre naturel, les événements et les faits qui lui paraîtront constituer le tissu nécessaire de l'histoire, en n'oubliant aucun anneau de la grande chaîne des siècles et des faits, et faisant ressortir l'ordre surnaturel et logique de ces anneaux, sous l'action de la providence qui permet les crimes et les malheurs des souverains et des peuples, infligeant ainsi tour à tour de justes châtiments aux uns ou aux autres pour l'abus qu'ils ont fait de leur pouvoir ou de leur liberté.

Ces mots qui viennent d'échapper de notre plume nous remettent en mémoire les monstrueux excès de l'école positiviste moderne, qui, en niant la liberté, nie la distinction du bien et du mal et supprime conséquemment les châtiments et les récompenses : c'est ce qu'enseigne M. Littré, dont nous ne saurions assez recommander la savante réfutation, due à la plume de M. l'abbé Guthlin (1). Quant à M. Naquet, admis comme M. Littré parmi nos législateurs, il déclare que l'homme, au lieu d'accomplir des actions, produit seulement des *effets*, l'ac-

(1) *Les Doctrines positivistes en France*, 1 vol. in-8°. Bray, éditeur.

tion des motifs étant irrésistible et déterminée ; et il va même jusqu'à définir la volonté : *la résultante fatale de toutes les forces qui agissent sur nous*. Qu'on nous dise, après cela, en quoi la doctrine décorée de nos jours du nom de *déterminisme* diffère du *fatalisme* antique, et qu'on mesure, s'il est possible, l'influence de l'enseignement historique donné sous l'inspiration de ces théories.

Mais nous devons entrer plus directement dans l'application pratique de nos principes, et dans le sujet que nous nous sommes proposé d'examiner plus particulièrement aujourd'hui. Comment un professeur d'histoire doit-il faire son cours ? Quelle méthode doit-il suivre ?

Nous ne nous occupons ici que de l'enseignement secondaire.

II. — Nous l'avons dit, et il n'était nul besoin de le rappeler, l'enseignement de l'histoire doit surtout être attrayant ; et pourtant, nous nous hâtons d'ajouter que le professeur doit éviter l'excès de cette qualité. Si, en effet, à un vrai talent d'exposition il joint une certaine imagination et une élocution brillante, la curiosité des élèves, puissamment excitée, peut courir risque de se passionner, si bien que ce charme, trop semblable à celui de la paresse, pourra faire négliger ce que l'enseignement secondaire a de plus sérieux et de moins riant. D'où nous n'hésitons pas à conclure, dès à présent, que le professeur d'histoire, dans nos colléges, ne doit point faire sa classe comme un cours de faculté, en parlant presque seul. Outre qu'il y aurait un inconvénient des plus graves à ce qu'une partie notable de la classe ne fût pas consacrée au compte-rendu de la leçon par les élèves, on ne pourrait demander à ceux-ci de prendre des notes sur la leçon orale avec assez d'exactitude pour qu'ils puissent en faire la rédaction écrite, ou même le résumé tant soit peu complet. Aussi écartons-nous cette manière de professer l'histoire à l'usage de la jeunesse de nos établissements, sous peine de voir ces jeunes mémoires ne retenir que les récits fugitifs et de médiocre importance, ou

les passages les plus animés de la leçon du professeur. Soumis à cette méthode, l'élève, même des hautes classes, ne recueillera que des tronçons épars; et la plupart du temps, le souvenir de quelques tableaux qui l'auront frappé sera le résultat le plus clair d'un enseignement disproportionné, souvent même pédantesque et fantaisiste.

Cependant, plusieurs professeurs de nos lycées appliquent une méthode analogue; et vraiment, nous nous étonnons que leur expérience attentive de chaque jour n'ait pas reconnu la stérilité ou même le danger d'un tel enseignement. Ces professeurs ne peuvent pourtant ignorer les difficultés que présente, même pour des étudiants plus avancés, l'obligation de saisir et de reproduire, avec suite et clarté, sans des lacunes trop choquantes, un discours ou développement quelconque, lorsqu'on ne peut substituer au système sténographique qu'un griffonnage rendu de plus en plus illisible par la précipitation inséparable d'un pareil exercice. Dans ce cas, si le professeur a su réussir plus ou moins à inspirer de l'intérêt à ses jeunes auditeurs, — ce dont ils ont eu à peine le loisir de se rendre compte, occupés qu'ils étaient à le suivre dans sa course et la plume à la main, — il est certain que ces élèves ne trouvent ni le même attrait à relire leur rédaction, ni la même facilité à la reconstruire sur leurs notes et leurs souvenirs. Dans ces perplexités, ils ont recours à mille moyens : on se munit d'un auteur d'histoire, l'un prend un volume de M. Duruy, l'autre le cours de M. Dauban ; et l'on broche une rédaction, mosaïque bigarrée, sans uuité ni clarté, sans suite ni proportion, reproduisant de bien loin les vues et les développements du professeur, et qui ne laisse dans l'esprit que la confusion et le vague. Nous connaissons un cas particulier dans lequel les élèves avaient une autre ressource, au moyen de laquelle l'histoire devenait pour eux l'étude la plus paresseuse et la moins profitable. Un professeur de lycée, dont nous aimons d'ailleurs à reconnaître le mérite et les qualités, expliquait à ses élèves de quatrième l'*histoire romaine*, dont il faisait en même temps le sujet d'un cours spécial aux jeunes filles. Or,

ces cours étaient régulièrement publiés dans *l'Echo de la Sorbonne*, dont un libraire intelligent et charitablement officieux, établi dans le voisinage du lycée, tenait les numéros à la disposition des élèves, heureux d'y trouver leurs rédactions toutes faites, la leçon du lycée étant invariablement la reproduction de la leçon donnée aux jeunes filles et publiée sans retard. On comprend, dès lors, que le professeur, examinant les rédactions écrites de ses élèves, les trouvait généralement exactes ; mais, comme il lui était facile de reconnaître la source consultée, et que, partant, il ne pouvait faire honneur de ce travail à ses jeunes disciples, il en était réduit à tracer sur les cahiers de ces rédactions non-inédites la note suivante, qui s'expliquait d'elle-même : *Travail peu personnel.* Ce fait est assez récent, et nous pouvons en garantir l'authenticité.

D'autres professeurs universitaires suivent à peu près la marche précédente, avec cette différence toutefois, qu'ils dictent à leurs élèves une sorte de *sommaire* plus ou moins développé, qui forme comme la base de leurs leçons orales. Nous voulons bien que ce soit là un progrès ; car ce sommaire, s'il a les qualités requises, peut avoir l'avantage de fixer à la fois l'attention et la mémoire des élèves en leur donnant des notions exactes et précises, distinguant l'essentiel de l'accessoire, et plantant sur la route qu'ils ont à parcourir des jalons qui se suivent à peu de distance les uns des autres. Mais cette marche nous paraît encore bien imparfaite et peu féconde en résultats ; en effet, là encore le professeur, consacrant une partie de la classe à la dictée du sommaire et à la lecture de quelques rédactions, et se bornant à parler seul à peu près le reste du temps, ne fait que très-rarement des interrogations orales, ce qui nous paraît un exercice absolument indispensable dans les classes d'histoire. Ce premier inconvénient, à notre avis, est des plus graves ; car, pour mettre sûrement les élèves en possession de ce qu'ils savent, et les faire capables d'en rendre compte à eux-mêmes ou aux autres, dans un récit clair et facile, il importe souverainement de les exercer à raconter, non-seulement par écrit, mais aussi de vive voix ; et c'est là ce que j'appellerai le grand pro-

fit *extrinsèque* qu'on doit s'attacher à retirer de l'enseignement de l'histoire, indépendamment de son avantage principal et *intrinsèque,* résultant de la somme d'intéressantes et utiles connaissances qu'il nous communique. Mais nous devons signaler un second écueil résultant de cette méthode : c'est que, l'histoire, quelle que soit son importance, ne devant pas empiéter sur les autres branches de l'enseignement classique, et les heures d'étude qui peuvent y être consacrées devant être nécessairement limitées, il sera presque toujours impossible aux élèves, à moins que quelque *Echo de la Sorbonne* ne vienne à leur secours, de rédiger intégralement la leçon du professeur ; celui-ci sera donc obligé de désigner la partie de cette leçon qui devra être ainsi rédigée, se contentant, pour le reste, de la fidélité des souvenirs muets et des énonciations substantielles du sommaire. Ici encore, on le voit, pas de suite, pas d'unité, pas de proportion, et partant, point d'attrait ni de solidité.

Un autre système consisterait à mettre entre les mains des élèves un cours d'histoire sagement choisi, sans s'écarter de cet auteur, dont les élèves rendraient oralement un compte fidèle, mais non littéral. Il a certainement des avantages, nous osons le dire, même sur les méthodes précédentes ; mais, sauf pour les classes inférieures, il ne constitue pas le meilleur progrès et la méthode la plus féconde, la part faite à la mémoire étant trop large et trop exclusive, et pouvant, par suite, faire un trop grand tort au jugement. Car, les études historiques ont pour principal objet d'exercer cette faculté, de façon qu'elle puisse bien saisir l'ordre et la relation des faits confiés à la mémoire. D'après notre humble expérience, nous n'adopterions que pour les classes élémentaires l'usage d'un Précis « très-simple, très-clair, et très-abrégé », contrairement à l'avis de l'illustre évêque d'Orléans, qui voudrait voir entre les mains des élèves, *dans toutes les classes*, un Précis de ce genre, *destiné à être appris par cœur*. Nous inclinons à penser que, à partir de la quatrième ou au moins de la troisième, on peut plus utilement employer un système plus large, dont

l'application nous semblerait devoir être plus féconde en résultats, moins assujettissante pour la mémoire, plus capable de former le jugement, d'intéresser l'imagination et d'éveiller le désir de connaître les faits et les hommes du passé.

Non, nous ne voudrions pas un simple *précis*, pas plus qu'un *sommaire* dicté par le professeur, au moins en règle générale , mais un livre qui fût déjà, à lui seul, un cours à la fois substantiel et attachant, dont le professeur partagerait, sauf quelques cas particuliers, les vues et les sentiments, et dont il suivrait la marche et les divisions, tout en se réservant d'ajouter un trait saillant, de s'étendre sur certaines parties, de passer plus rapidement sur d'autres en les résumant, de combler parfois une lacune, enfin de proposer, discrètement et avec des raisons à l'appui, quelques critiques; ce qui habituerait les élèves à une certaine indépendance de jugement, en leur donnant l'occasion de discuter avec réflexion,pour faire un choix entre le sentiment de l'auteur et celui du professeur. On comprend que ce cas ne devra pas se présenter souvent; à plus forte raison, le professeur évitera-t-il de se poser en annaliste ou compilateur.

En général, la matière de chaque classe pourrait porter sur dix ou douze pages de l'auteur, le professeur ayant soin de poser à l'avance les jalons de la leçon et d'indiquer, en les faisant ressortir,s'il en a le temps,les parties principales auxquelles on donnera plus de soin,comme ayant une plus grande importance. Rien n'empêche que les élèves n'apportent un résumé par écrit de la leçon, qui se gravera ainsi plus sûrement dans la mémoire ; un pareil exercice sera même excellent, pourvu que cette tâche n'excède pas les heures d'étude qui peuvent y être consacrées; mais il faudra particulièrement insister sur les *tableaux chronologiques*, surtout *synchroniques*, et même *généalogiques*. Dans ces classes, suffisamment et convenablement remplies par le compte-rendu oral des élèves, interrompu et entremêlé par les récits et explications du maître, celui-ci ne fera de *leçon* que dans des cas exceptionnels : le récit d'un fait intéressant ou d'une guerre compliquée,

auxquels l'auteur n'aura pas fait une place assez large ou assez nette ; une étude biographique, à la fois sérieuse et anecdotique ; un coup-d'œil sur une période, sur un règne ou sur le mouvement intellectuel d'une époque ; une appréciation sur le moyen-âge, sur la Saint-Barthélemy ou la Fronde, feront le sujet de développements dont l'élève, après avoir pris *succinctement* des notes en classe, devra faire avec soin la rédaction écrite, d'autant plus que ces sujets de leçons spéciales pourront être matière de compositions. Souvent aussi le professeur, sans toutefois en abuser, pourra avec fruit entrecouper sa leçon par une lecture choisie avec un discernement particulier : ainsi, la Grèce du siècle de Périclès revivra dans quelques extraits saillants du *Voyage d'Anacharsis* ; de même, en communiquant à propos, et toujours avec mesure, quelques pages du curieux et savant ouvrage de M. Dezobry, le professeur pourra dérouler, sur des points particulièrement intéressants, un tableau très-exact de la vie et des mœurs de *Rome au siècle d'Auguste* ; quelques pages de Tite-Live, le récit d'une bataille dans Polybe, des narrations saisissantes d'Appien ou de Vertot sur les guerres civiles de Rome, des portraits de Plutarque ou de Suétone, ne sauraient manquer d'intéresser vivement l'esprit des élèves ; Thucydide, Salluste, César, commenceront ainsi à leur être connus, assez du moins pour qu'ils aiment à les retrouver plus tard dans leurs classes littéraires : les écrits de Châteaubriand, Aug. Thierry, Lenormant, Ozanam, Laurentie, de Broglie, de Champagny, de Barante, de Montalembert, Poujoulat, de Noailles, fourniront leur précieux contingent de lectures, et le professeur ne négligera pas de s'inspirer des admirables travaux de l'abbé Gorini pour combattre et dissiper les erreurs historiques de plusieurs de nos écrivains ; nos chroniqueurs, notamment Eginhard, Guillaume de Tyr, Joinville, Villehardouin, Froissart, pourront donner matière à quelques lectures dont le vieux style ajoutera encore à l'autorité de l'historien et à l'intérêt de son récit; on empruntera de beaux passages à l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud ; et le professeur, parvenu à l'histoire du XVI[e] siè-

cle, ne manquera pas de faire connaître à ses élèves les remarquables travaux de M. Audin, l'*Histoire de la Ligue*, par M. de Chalambert, etc., sans oublier de leur lire à l'occasion la magnifique description de la bataille de Lépante par M. de Falloux. Ce n'est qu'avec une extrême réserve que le professeur d'histoire touchera aux *Mémoires*; mais le duc de Saint-Simon pourra fournir quelques récits, qui, choisis avec grand soin, présenteront de l'intérêt et un sujet de joyeux délassement. Personne n'ignore qu'une anecdote bien choisie peut servir à peindre un homme ou une situation.

Certaines au moins de ces lectures pourront suggérer aux élèves l'idée de prendre de courtes notes, qu'ils feront bien de rédiger ensuite substantiellement et de transcrire sur leurs cahiers de rédaction, soit en marge, soit en forme d'*appendices*.

Nous nous résumons. Pour nous, la classe d'histoire se composera :

1° Du compte-rendu oral de la leçon donnée, auquel on consacrera les deux tiers, ou au moins la bonne moitié de la classe, en ayant soin d'interroger assez d'élèves pour éviter l'inconvénient, signalé en ces termes : *une longue leçon n'est pas ou presque pas étudiée par la plupart*. Nous donnons une immense importance à ce compte-rendu oral, au moyen duquel les jeunes gens parviendront surtout à débrouiller leurs idées et à acquérir cette facilité de langage que rien ne saurait remplacer.

2° Des explications complémentaires, réflexions et jugements du professeur, intercalés dans le courant de la récitation ; et, quand il y a lieu, d'un développement particulier ou *leçon orale*, que les élèves devront rigoureusement rédiger. Si le temps dont ils peuvent disposer permet de faire le résumé écrit des pages d'histoire dont on avait à rendre compte, le professeur en fera lire ou en lira lui-même quelques rédactions (faites sur un cahier, et non sur des copies), en y joignant les observations utiles. Dans le cas où le professeur s'est

proposé de faire une lecture, il pourra la donner alors, à moins toutefois qu'il n'ait jugé plus à propos de l'intercaler au moment où il était rendu compte, dans le résumé oral, du fait auquel se rapporte cette lecture ; ce qui sera souvent plus propre à éveiller l'attention en localisant plus étroitement les circonstances du récit.

3° Enfin, le professeur, en indiquant la matière à résumer pour la classe suivante, tracera de vive voix ou dictera un *très-court sommaire*, ou plutôt un *programme* (1), posant les jalons et signalant les points principaux ou plus saillants, recommandant spécialement telle partie du résumé, indiquant les dates importantes à savoir, et faisant enfin toutes autres remarques propres à exciter ou intéresser la légitime curiosité de ses élèves sur ce qui doit faire la matière de la leçon prochaine.

III. — Une dernière question nous reste à examiner.

Il convient donc, à notre avis, de mettre un auteur entre les mains des élèves. Mais une sérieuse difficulté, dans la pratique de l'enseignement historique, c'est le choix de cet auteur classique. On comprend que nous ne nous occupons pas ici des *Abrégés* destinés à l'instruction primaire de la jeunesse. A nos yeux, les abrégés de M. Emile Lefranc n'ont jamais été remplacés, même par ceux du R. P. Gazeau. Parmi les cours d'histoire à mettre entre les mains des élèves dans les établissements d'instruction secondaire, il n'en est aucun qui, à côté de qualités solides et réelles, ne présente quelques défauts.

Le cours de M. Ansart a été longtemps en vogue dans l'Université et même dans quelques établissements libres ; mais il offre d'assez regrettables lacunes, et présente une certaine dis-

(1) Certains auteurs classiques, notamment M. Drioux, M. Dauban et quelques autres, ont mis ces sommaires en tête ou à la suite de chaque chapitre; ce qui peut économiser le temps de la dictée, pourvu que ces sommaires soient convenablement rédigés. Quoi qu'il en soit, il est bien entendu qu'ils doivent simplement exposer *summitates virorum, factorum, legum, morum ;* car un tel sommaire ne doit être que le cadre du tableau.

proportion dans quelques-unes de ses parties. Le cours de M. Clausolles (1), irréprochable quant à la pensée et à l'esprit, nous semble dénué de cet attrait que l'élève est en droit de demander à un livre destiné à lui donner le goût de l'histoire en l'initiant à cette étude essentiellement intéressante. Le cours de M. Boreau est un programme incomplet et sans vie, aujourd'hui abandonné. Les histoires de M. Duruy ont pour elles des qualités réelles de style et de clarté qui devraient les recommander, si trop souvent les préjugés anti-religieux, ou tout au moins un éclectisme d'indifférentisme systématique, n'en déconseillaient l'emploi dans les établissements catholiques. Le cours d'histoire de M. Dauban semble présenter à un moindre degré ces inconvénients, et mériter ces reproches avec moins de rigueur : son *Histoire Romaine* particulièrement nous a semblé avoir de grandes qualités ; mais nous n'en voyons pas moins le danger de mettre entre les mains de la jeunesse quelques-uns de ses volumes, dont la lecture et l'étude ne peuvent que laisser des traces fâcheuses dans les esprits. M. Dauban s'est trop nourri de Sismondi, Michelet et Henri Martin, comme l'atteste son récent ouvrage sur l'*Histoire du règne de Louis-Philippe*. On ne sera pas surpris que nous lui préférions M. Drioux, dont le cours est de plus en plus suivi, même dans divers colléges de l'Université (2) : nous ne lui reprocherions qu'un peu de sécheresse, capable de nuire parfois à l'intérêt de ses récits, où l'auteur n'a peut-être pas assez le talent d'encadrer à propos l'anecdote, en confiant à celle-ci le soin d'accompagner et de fixer dans les jeunes mémoires l'enchaînement des faits et leurs caractères. Ces défauts ne se trouvent pas dans le cours de M. Emile Lefranc (3), écrit dans un excellent esprit et dans d'assez justes proportions, sauf peut-être l'*Histoire moderne*, qui pourrait être réduite à un volume. Sans doute, ceux qui ne veulent mettre entre les mains des élèves que le *Précis* ou *Programme* d'un cours oral doivent trouver que c'est presque trop complet ; mais l'idée que nous

(1) Ruffet, éditeur. — (2) Belin, éditeur. — (3) Lecoffre, éditeur.

nous faisons du rôle d'un professeur d'histoire, nous paraît justifier notre préférence, sans nous faire redouter les inconvénients qu'on s'exagère. L'excellent cours d'histoire de M. Chantrel (1) peut encore être pris avec la même confiance dans les colléges catholiques : son histoire n'est ni trop longue pour le peu de temps qu'on peut consacrer à son étude, ni tellement abrégée qu'elle ne présente plus qu'une suite stérile de dates et de noms propres qui en feraient un pur travail de mémoire, sans rien dire à l'intelligence et au cœur. Cet ouvrage, a dit le savant bénédictin dom Guéranger, est remarquable par la précision et la clarté ; les faits sont nombreux et bien choisis, et le livre est au courant des plus récentes découvertes historiques. Enfin, à ceux qui préfèreraient un *Cours* qui se rapprochât davantage du *Précis*, nous signalerions et recommanderions bien volontiers le cours du docteur Moehler, de Louvain (2), que nous voudrions voir plus connu et plus généralement adopté en France : de la concision, de la méthode, une grande clarté d'exposition, l'indication des sources pour le professeur, et aussi pour l'élève qui veut revenir sur ses études élémentaires), telles sont les précieuses qualités du cours du professeur Moehler.

Nous arrêterons là nos indications bibliographiques, qui pourraient paraître fastidieuses ; mais nous ne voulons pas terminer sans donner une mention spéciale et privilégiée à l'*Histoire résumée du moyen-âge* de MM. de Riancey (3), qui est tout simplement un chef-d'œuvre classique, et que nous voudrions voir adoptée partout. Nous serions bien vite pour les *Précis*, si tous pouvaient être faits sur ce modèle. Combien il est à regretter que les auteurs n'aient pas eu la pensée de publier, dans le même plan et le même esprit, des *Résumés* analogues sur toutes les parties de l'enseignement classique de l'histoire !

Le bienveillant lecteur nous pardonnera de n'avoir pu que

(1) Putois-Cretté, éditeur. — (2) Casterman, éditeur. — (3) Poussielgue, éditeur.

toucher un aussi vaste sujet. Mais notre unique prétention a été de poser quelques principes pratiques sur les qualités essentielles à un professeur d'histoire, sur la méthode qu'il doit préférer, enfin sur le choix d'un auteur classique, trois points de vue dont le premier et le dernier convergent vers le second, foyer principal de cette grave et intéressante question.

L'abbé J. TOLRA DE BORDAS,
Ancien Professeur d'histoire, Membre de l'Institut historique.



LE PROGRAMME

DU BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

II.

ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE ET IMPIE DU PROGRAMME.

Nous avons dit que l'esprit du programme du baccalauréat est un esprit d'impiété et de révolution. L'idée d'impiété et l'idée de révolution ne sont pas deux idées différentes, elles sont tellement semblables qu'elles s'identifient, et l'on peut les exprimer toutes deux par un seul et même mot : *la haine de Dieu.*

Cette haine se manifeste par la révolte contre l'autorité divine, et spécialement contre l'Eglise, qui est sur la terre l'expression la plus complète de cette autorité.

En religion, la révolte contre l'autorité divine s'appelle libre pensée, fille du libre examen ; en politique, elle s'appelle principes de 89, souveraineté du peuple, séparation de l'Eglise et de l'Etat ; en morale, elle s'appelle indépendance de la conscience ou morale indépendante ; en science, elle s'appelle émancipation de la raison, ou guerre à la révélation.

Tel est l'esprit de la révolution. Et cet esprit anime le programme du baccalauréat. Il est vrai qu'il ne s'y montre pas à nu et dans sa brutalité naturelle ; il y prend des formes adoucies, il s'insinue d'une manière fallacieuse sous les questions d'histoire et de philosophie, comme sous les noms des auteurs à étudier.

La partie littéraire est peut-être celle où le venin a le moins pénétré. Il y a pénétré cependant, et nous le trouvons caché

tous les noms de Voltaire, de Pascal, de Lucrèce et d'Aristophane.

Le *Siècle de Louis XIV* est assurément un des ouvrages où Voltaire s'est le plus respecté, un des ses livres les moins irréligieux. Mais Voltaire est toujours Voltaire ; la haine de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique le poursuit partout ; et, bien que tempérée, c'est encore cette haine qui inspire ce tableau prétendu historique, où, sous prétexte de peindre le XVII[e] siècle, le philosophe impie ne fait trop souvent que tourner en ridicule, par de spirituelles caricatures, la royauté, la religion, l'Eglise, le Pape, et la cour de Rome ; et, ne trouvant pas encore sans doute le champ assez étendu, il s'en alla jusqu'en Chine, chercher des traits qui n'ont aucune liaison avec son sujet, mais qui lui permettent de jeter une couleur de dérision et de moquerie sur les missions catholiques. Nous ne voyons pas vraiment ce que les élèves d'humanité perdraient à ne point avoir sous les yeux ce livre plein de mensonges, et à chaque page duquel transpire l'esprit d'impiété et de révolte.

Les *Pensées* de Pascal sont, sous plusieurs rapports, un grand et bel ouvrage. L'auteur est un écrivain et un penseur de premier ordre. Mais au fond pourtant les *Pensées* ne sont autre chose que le tableau du travail intérieur d'une âme qui, pour s'être livrée à l'esprit d'orgueil et de secte, a perdu la foi, et cherche à la recouvrer par les seules forces de la raison. C'est la révolte d'une grande intelligence qui comprend les douceurs de la foi, et qui, s'en voyant privée, veut se les procurer malgré Dieu, et par une autre voie que celle de la soumission. De là ces agitations tumultueuses, ces accès de désespoir, cette folie, ces cris de rébellion contre l'Eglise et contre le Saint-Siége, cette explosion de haine contre tout ce qui combat et condamne le jansénisme. En somme, la leçon qui ressort de la lecture des *Pensées* est une leçon de scepticisme, et une leçon de révolte de la raison contre Dieu.

M. Duruy a pensé qu'il était bon de donner cette leçon à la jeunesse ; nous pensons qu'il serait bon de l'en priver, et de

rayer les *Pensées* du programme, à moins qu'on ne les expurge de tous ces passages malheureux que les amis mêmes de Pascal avaient eu honte de mettre au jour, mais que la critique moderne a fait reparaître pour l'édification des jeunes lecteurs.

Le poème de Lucrèce est tout simplement une exposition du matérialisme. Les théories les plus abjectes s'y rencontrent. Celle de l'homme-singe, en particulier, (sauf le nom qui est nouveau) y est exposée avec un cynisme dégoûtant. C'est tout ce que l'on peut voir de plus bas et de plus indigne de l'homme. Nous soupçonnons que M. Duruy, dont l'inclination naturelle pour cette théorie est assez connue, avait choisi Lucrèce spécialement parce qu'il développe cette idée chère au positivisme contemporain. Mais les affections de M. Duruy et des savants modernes ne sont pas des raisons suffisantes pour imposer aux jeunes gens un livre malsain, capable de leur inspirer le goût du matérialisme, et l'amour de doctrines impies et avilissantes pour la dignité humaine.

Enfin si Lucrèce enseigne ouvertement l'impiété et le matérialisme, Aristophane enseigne plus ouvertement encore l'immoralité, et il l'enseigne avec d'autant plus de danger qu'il a plus d'esprit. C'est Molière renforcé de toute l'impudence et de toute la liberté des mœurs païennes. Mettre un tel livre aux mains de la jeunesse est un attentat à la moralité publique. On aura beau se défendre, en disant qu'on n'en veut que des extraits. Mais qui fera ces extraits? qui choisira ces passages? car ils ne sont pas déterminés. Peut-être un professeur libertin, peut-être les élèves eux-mêmes. Et d'ailleurs la lecture des extraits ne sera qu'une invitation à lire tout l'ouvrage. Aristophane est peut-être, de tous les auteurs du baccalauréat, celui qui est le plus lu par les élèves des lycées. Quand ils connaissent les extraits, ils achètent l'ouvrage complet, et quand ils ne l'achètent pas, ils vont le lire dans les bibliothèques publiques ou dans les cabinets de lecture, non pas sans doute dans le texte grec, ils en sont profondément incapables, mais dans des traductions où rien n'est omis, où rien n'est voilé; et c'est là qu'ils puisent un abominable poison.

Nous ne parlons pas de certains autres ouvrages où la pudeur exigerait que l'on fît de nombreuses expurgations avant de les remettre aux élèves; il nous suffit des quatre que nous avons nommés, pour montrer comment même la partie du programme qui paraîtrait devoir être la plus innocente est cependant infectée de ce funeste esprit de révolution et d'impiété. Voltaire y représente l'incrédulité moqueuse ; Pascal, la révolte orgueilleuse de la raison contre la foi et contre l'autorité de l'Église ; Lucrèce, la libre-pensée athée et matérialiste ; Aristophane, l'immoralité dans toute sa nudité et dans toute son impudence. N'est-ce pas assez pour légitimer nos plaintes ?

Si nous venons au programme de l'histoire, nous trouvons qu'il n'est tout entier qu'une longue apologie des principes révolutionnaires et hérétiques de 89. — Nous avons déjà fait remarquer que le programme ne prend l'histoire qu'à l'époque des traités de Westphalie. Or, à cette époque, le protestantisme a déjà pénétré la société ; l'hérésie a obtenu droit de cité au sein de la civilisation européenne. C'est là seulement que commence l'histoire sérieuse. Tout ce qui précède est regardé comme non avenu. Le moyen-âge n'était qu'une époque de barbarie, c'était le temps de la politique chrétienne. L'ère moderne est le temps de la politique révolutionnaire, et voilà ce qu'il importe d'étudier. Tel est l'esprit que nous voyons se développer dans toutes les questions.

D'abord, sous une forme insidieuse, on demande un résumé rapide *des faits généraux qui ont modifié, à partir du quinzième siècle, la société européenne*, et amené, dans le domaine de la politique, le triomphe du Césarisme ; dans le domaine de la religion, le triomphe du principe de la liberté des cultes; dans le domaine de l'économie politique, le triomphe du sensualisme et du matérialisme. Cette question n'est pas une critique, c'est au contraire l'éloge de la Réforme, laquelle est le point de départ de tout ce grand mouvement de révolte contre Dieu, contre l'Eglise, et contre les traditions de la société chrétienne. Dire comment le protestantisme a émancipé la société, la mo-

rale, la conscience, la raison: voilà la question réduite à sa plus simple expression.

On applique ensuite cette théorie à l'étude de la Révolution française, qui est l'épanouissement complet des principes du protestantisme. On présente cette révolution comme le plus grand fait de l'histoire moderne, la source de toute la gloire du XIXe siècle, et l'origine de toute la liberté. On demande au jeune homme de connaître et d'exposer les immortels principes. Avec ce ton doucereux propre à l'hypocrisie universitaire, on lui demande de signaler les abus de *l'ancien régime*, et les bienfaits du nouveau, d'opposer aux odieux *priviléges* d'autrefois *l'égalité civile et politique* qui fait aujourd'hui le bonheur des peuples, d'opposer la tyrannie du pouvoir absolu des anciens rois à la mansuétude des gouvernements constitutionnels, de faire l'éloge de l'institution du jury, d'anathématiser tout ce qui s'opposa aux glorieuses conquêtes de la Révolution: *la cour*, *la noblesse, le clergé*, de stigmatiser *l'émigration*. On veut bien pourtant blâmer la Terreur et le Comité de Salut public, mais on compense cette concession par l'éloge des *conquêtes civiles*, des institutions consulaires, du Code, des articles organiques de la constitution impériale, et de *l'Université.*

Arrive la Restauration. On la montre comme représentant l'ancien régime; on lui reproche son *antagonisme contre les idées nouvelles;* on fait apparaître le spectre de la Sainte-Alliance, et, en face de ce spectre, on fait voir la réaction libérale obligée d'avoir recours aux sociétés secrètes, et de troubler toute l'Europe par ses agitations, afin d'arracher aux princes les libertés nécessaires.

Enfin, à quoi bon entrer dans tant de détails? Il suffit de parcourir le programme pour en reconnaître l'esprit, et voir qu'il ne renferme pas autre chose que l'éloge de toutes les erreurs modernes, tant de fois condamnées par l'Eglise, et de toutes ces doctrines fausses dont l'application, depuis un siècle, n'a cessé de bouleverser la société, et l'a finalement réduite aux dernières extrémités. — Il serait temps de faire justice de

toutes ces dangereuses sottises, et surtout de ne les plus donner comme aliment à la jeunesse, en forçant les écoliers à en lire et à en étudier l'apologie.

Si des aveugles veulent s'obstiner à ne point voir cet énorme péril du programme, s'ils disent que nous exagérons, qu'après tout le programme n'est qu'un exposé des faits, et que ces faits, chacun conserve la liberté de les apprécier comme il lui plaît, nous répondrons qu'il y a une manière de choisir les faits et de les présenter, et qu'un programme, bien qu'étant une simple nomenclature, reflète toujours, dans sa rédaction et dans sa disposition, l'esprit qui l'a inspiré; que d'ailleurs, si l'on veut être juste, il est impossible de ne pas reconnaître que l'esprit d'impiété et de révolution que nous signalons est bien véritablement l'esprit universitaire. Car, comme nous l'avons déjà fait remarquer, le programme doit être jugé, non pas d'une façon abstraite, mais d'une façon concrète, et selon qu'il est commenté par la pratique; c'est-à-dire d'après la manière dont il est développé dans les livres et dans l'enseignement universitaires, et dont il est appliqué, dans les examens, par les professeurs des facultés. Or, qu'on se donne la peine de lire les livres, de suivre les questions, d'examiner les manuels, particulièrement ce *Memento*, qui est en quelque sorte classique, et qui se trouve entre les mains de tous les candidats, et l'on verra si nous nous avançons trop dans nos affirmations, et si tous les commentaires du programme de l'histoire ne sont pas une longue et emphatique apologie de la réforme protestante, des principes de 89, de toutes les institutions et de toutes les idées révolutionnaires ; le tout mélangé d'insinuations, d'attaques, de dédains, à l'égard de l'Eglise et des principes catholiques. — Esprit de révolte, esprit de haine contre le catholicisme, nous le répétons, voilà ce qui anime le programme du baccalauréat, dans la partie historique, comme dans les autres.

Il n'y a pas jusqu'aux questions de géographie elles-mêmes, où cet esprit ne soit répandu. La géographie paraît être neutre de sa nature ; mais les gens habiles savent se faire une arme

de tout. Pourquoi n'est-il question, dans le programme, que de la géographie actuelle? Pourquoi pas un mot de l'ancien état de choses? Pourquoi rien de nos anciennes provinces, et de toute cette géographie d'autrefois qui représente la gloire de la France et les traditions de l'Europe chrétienne? Toutes ces questions sentiraient trop le moyen-âge. Il vaut mieux connaître toutes les préfectures avec les sous-préfectures, et tous les lieux où sont des usines, des fabriques, des haras; il vaut mieux connaître, jusque dans leurs moindres embranchements, toutes les lignes de chemins de fer par où se voiturent la civilisation et la corruption modernes. Nous ne contestons pas l'utilité de la géographie contemporaine; mais nous trouvons que cette géographie contemporaine, étudiée seule, représente trop spécialement l'idée moderne, l'idée libérale, l'idée constitutionnelle, le fait accompli, le développement exclusif du commerce et du lucre; et nous voudrions que, pour corriger ces inconvénients, on fît remonter les études géographiques plus haut qu'aux temps actuels. Car la géographie est l'expression de l'état social, et arrêter les études géographiques seulement sur l'époque actuelle, c'est fixer trop exclusivement l'attention sur un état social qui est essentiellement révolutionnaire, et éloigner les esprits de la considération d'autres époques bien plus belles, bien plus dignes d'intérêt, et dont la géographie représente des principes vrais, élevés, catholiques.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur le programme de la philosophie.

Bien que nous ayons l'intention d'étudier plus au long, dans une autre circontance, cet esprit de la philosophie du baccalauréat, nous ne pouvons nous dispenser d'en dire dès aujourd'hui quelque chose, et d'esquisser quelques grands traits.

Tout d'abord, on sait que le programme philosophique du baccalauréat est conçu d'après la méthode cartésienne. L'Université se fait un sujet de gloire de suivre Descartes; pour nous, Descartes représente en philosophie ce que Luther représente en religion : la réforme, c'est-à-dire : la révolte contre

l'Eglise, et contre la suprématie de la raison divine sur la raison humaine. Le *libre examen* de Luther et le *doute méthodique* de Descartes sont deux formes du même principe ; et ce principe est celui de l'indépendance absolue de l'esprit humain par rapport à toute autorité dogmatique. De là est découlé tout le rationalisme, tout le naturalisme, tout le positivisme, toutes ces conséquences que Descartes, sans doute, ne prévoyait pas, qu'il eût repoussées de toute son énergie, mais qui néanmoins étaient contenues dans sa doctrine, et que ses disciples et successeurs ont développées, et ont enfin de nos jours poussées jusqu'à leurs extrêmes limites.

On a appelé Descartes *le père de la philosophie moderne*, et ce titre mérité est loin d'être un éloge. Au siècle même de Descartes, la philosophie moderne fut l'alliée du jansénisme, qui était la révolte contre l'Eglise ; au siècle suivant, elle donna son nom à la tourbe des blasphémateurs qui conspuaient la Religion, et attaquaient l'*infâme* ; dans notre siècle enfin, elle est devenue la libre-pensée, c'est-à-dire encore la révolte et encore l'impiété. — Telle est la philosophie dont Descartes est le père, et l'on impose à la jeunesse un programme de philosophie cartésienne.

Nous devons avouer pourtant que le programme ne pousse pas formellement les principes cartésiens jusqu'aux dernières conséquences que nous venons d'indiquer. Dans l'Université, l'on est assez habile pour conserver des formes dont l'aspect n'effarouche pas. On maintient les questions classiques qui doivent figurer, d'après la coutume, dans tout cours de philosophie. Il est vrai que, dans les questions de morale, on ne dit pas un mot de Dieu, ce qui sent assez la morale indépendante ; mais on donne des questions de théodicée, et on demande de prouver l'existence de Dieu et la providence. Voilà sans doute de quoi rassurer les esprits timorés.

Cependant ces questions de détail ne sont ni assez catégoriques, ni assez franchement posées pour être un obstacle sérieux au principe mauvais qui se cache sous tout l'ensemble. Nous ne voyons ici rien qui combatte bien efficacement le

principe de l'indépendance absolue de la raison humaine; au contraire, nous voyons que tout l'appuie. Et, si nous passons à la liste des auteurs, nous trouvons encore tout ce qui est nécessaire pour nous confirmer dans notre opinion.

Nous avons déjà signalé l'esprit d'éclectisme qui a présidé, dans la rédaction du programme, au choix désordonné des auteurs philosophiques. Entre l'éclectisme et le scepticisme, il n'y a qu'une nuance, et le scepticisme n'est qu'un mode de la révolte de la raison contre l'autorité.

Entre ces auteurs, brille Descartes. Son *Discours sur la méthode* est celui des ouvrages philosophiques du baccalauréat auquel on attache le plus d'importance, parce qu'il renferme tout le suc de la doctrine du maître. A côté du *Discours*, se voit la fastidieuse et lourde *Logique de Port-Royal*, et les *Opuscules* soi-disant philosophiques de Pascal, apportés comme d'utiles contreforts pour soutenir les doctrines cartésiennes. Nous ne parlons pas de Bossuet et de Fénelon, qu'on n'a mis ici que pour éblouir les âmes innocentes, et qu'on n'y aurait pas mis, s'ils n'étaient entachés de cartésianisme. Descartes, Pascal, Arnauld, voilà donc les principaux représentants de la philosophie française : trois auteurs plus ou moins ennemis des principes catholiques, trois auteurs opposés à la philosophie traditionnelle, trois auteurs personnifiant la réforme philosophique, l'idée de révolte.

Si nous passons aux auteurs latins et grecs, nous trouvons Sénèque, Cicéron, Socrate (Ce dernier dans les ouvrages de ses disciples : Xénophon et Platon). Nous ne nions point que ce ne soient trois philosophes de grande intelligence, et dignes d'éloges pour les belles vérités qu'ils ont découvertes dans la nuit du paganisme. Mais, après tout, Socrate est légèrement alambiqué, Sénèque légèrement contourné, Cicéron légèrement sceptique et instable dans ses convictions. Que peuvent donc signifier leurs doctrines? Les ouvrages que le programme propose sont tous, ou à peu près, des ouvrages de morale. Et quelle est la morale des philosophes païens? Une morale purement théorique et jamais pratiquée, une morale sans base,

ou plutôt fondée sur une base fausse, à savoir : la suffisance de l'homme à pratiquer, seul et sans secours, une vertu parfaite. Et l'unique enseignement qui puisse ressortir de l'étude de ces philosophes, si quelque enseignement en ressort, c'est celui de la religion naturelle, du déïsme, d'une vaine estime de soi-même, propre à flatter l'orgueil, à gonfler le cœur de l'homme d'une folle confiance, et à lui faire mépriser Dieu.

Mais la partie du programme philosophique la plus empreinte de mauvais esprit, c'est l'histoire de la philosophie. Ce n'est pas dans le programme lui-même, où elle occupe à peine l'espace d'une ligne, qu'il faut rechercher cet esprit, c'est dans les livres universitaires.

Entre toutes les écoles de philosophie qui ont vu le jour depuis que la philosephie existe, il n'en est qu'une seule dont les doctrines reposent sur des fondements solides, une seule qui ait des principes assurés, et qui n'ait jamais dévié de la vérité d'une manière notable, au moins dans les grandes questions : c'est l'école catholique, et, pour la nommer par son nom spécial, c'est la philosophie scolastique. Se soumettant à la théologie, d'après ce grand et légitime principe que la raison humaine doit être soumise à la raison divine, cette grande et belle philosophie s'est placée dans la seule voie droite ; et, guidée par la lumière de la foi, elle a marché d'un pas assuré, elle a abordé tous les grands problèmes et les a résolus avec fermeté ; elle a amassé un trésor de vérités d'une incomparable richesse, et il n'est nulle question grave dont on ne trouve chez elle une solution claire et satisfaisante. Faire son histoire serait faire l'histoire du vrai progrès de l'intelligence humaine.

Au contraire, tous les autres systèmes n'ont jamais été que des systèmes d'erreur, de confusion et de désordre ; et en faire l'histoire c'est faire le tableau de toutes les folies, de tous les délires, de toutes les débauches de l'esprit humain.

Et pourtant tous les livres universitaires en usage pour la préparation au baccalauréat, tous les abrégés, manuels et mementos font cette histoire ; et à l'histoire ils ajoutent encore l'éloge. On trouve dans ces livres l'éloge des écoles d'Ionie,

d'Elée, d'Athènes; l'éloge d'Epicure, de Pyrrhon, de Zénon, comme plus tard l'éloge de Vico, de Jourdain Bruno, de Descartes, de Bacon.

Quant à l'école scolastique et à la philosophie chrétienne, si l'on en fait l'histoire, ce n'est que pour l'envelopper d'une critique générale et d'une malédiction universelle. Il est odieux de lire tant d'appréciations mensongères, tant de diatribes insensées, tant d'allégations perfides. On n'a pas assez d'anathèmes pour écraser les philosophes qui ont eu la bassesse d'incliner leur raison devant Dieu, et de faire de la philosophie la servante de la théologie. Mieux valent tous les païens, dont au moins la raison était indépendante; mieux valent surtout les philosophes sortis des licences de la Réforme, et des fanges de la Renaissance. Ils prêchaient l'épicuréisme, le panthéisme, l'athéisme même; n'importe, c'étaient de nobles esprits faisant effort pour secouer le joug des préjugés du moyen-âge. Ils allaient fouiller dans toutes les stupidités du paganisme; n'importe, ils délivraient la science de la servitude, ils préparaient le règne de la raison, ils annonçaient Descartes et Bacon.

Descartes et Bacon sont les deux coryphées. On ne parle d'eux que dans le style du dithyrambe; parce que tous deux sont, chacun à sa manière, les fondateurs de la philosophie moderne insurgée contre la foi et contre la tradition; parce que tous deux ont contribué à pousser la science, d'un côté vers le rationalisme, et de l'autre vers le matérialisme; et de là sont sortis les deux courants qui, en se rencontrant, ont formé le nihilisme, dans lequel triomphe la raison moderne, complétement délivrée du joug de la philosophie chrétienne et de l'esclavage de la foi.

C'est avec cet esprit qu'on fait l'histoire de la philosophie dans l'Université; et c'est une pareille histoire que doivent étudier les candidats, s'ils veulent se mettre en mesure de répondre d'une façon qui satisfasse messieurs les interrogateurs.

Pour résumer :

En *littérature,* Pascal, Voltaire, Lucrèce, Aristophane; le

Jansénisme et le scepticisme, l'irréligion, le matérialisme, l'immoralité;

En *histoire*, apologie des principes révolutionnaires, haine et horreur de toutes les traditions de la monarchie chrétienne;

En *philosophie*, cartésianisme, morale vide, discrédit jeté sur la philosophie chrétienne, éloges donnés à toutes les révoltes de la raison contre Dieu et contre son Eglise.

Tels sont les traits principaux qui caractérisent l'esprit du programme du baccalauréat. Nous avons tracé ces traits faiblement et à la hâte. Nous avons fait un pâle tableau qui est loin de répondre à ce qu'aurait demandé un sujet si important; car il s'agit ici d'un programme qui aura son influence sur toutes les études de la jeunesse française, et sur toute la formation des intelligences. Ce programme a causé déjà un mal immense. Il l'a causé dans les écoles de l'Université; il l'a causé même dans les écoles catholiques, où les maîtres chrétiens, forcés de distribuer à leurs élèves un breuvage empoisonné, ne peuvent, malgré leur zèle, en faire disparaître tout le venin. Et si ce programme subsiste, il continuera de produire encore les mêmes résultats. Il forme un des plus grands obstacles à cette régénération de la France que tous appellent, et dont tous sentent la nécessité.

C'est pourquoi nous ne cesserons d'en demander la suppression.

L'abbé Petit.

APPARITION DE LA SAINTE VIERGE

A DEUX ÉCOLIERS.

Dans le quartier ensanglanté par les premiers meurtres de la Commune de Paris, au pied de la butte Montmartre, la sainte Vierge a daigné apparaître à deux petits écoliers atteints de maladies désespérées, et les guérir subitement.

Toute la France s'est émue de ces événements qui attestent, à la suite d'autres prodiges, l'intervention active du ciel en notre faveur.

L'heure de la vérité semble proche. Voici les miracles qui viennent conquérir des témoins ; puissent ces témoins n'avoir pas à témoigner par le sang, comme ceux qui ont vu les premiers miracles de l'Eglise.

Les apparitions de ce mois ont été chercher deux petits enfants bien étrangers aux bruits du monde, et plus dignes, à ce titre, d'être les messagers du ciel. Ils sont dans les rangs de nos écoliers, ils appartiennent tous deux à l'enseignement chrétien, l'un par la conquête du miracle qui l'a porté de l'école laïque voltairienne à l'école catholique, l'autre par une sainte vocation qui lui a fait demander à l'Eglise les leçons d'un petit séminaire.

Nous croyons donc devoir enregistrer les récits des deux nouvelles apparitions de la sainte Vierge dans les Annales de l'Enseignement chrétien et faire place,au milieu de nos sérieuses études, à ces récits pieux et intéressants.

Le jeune Armand Wallet, âgé de 13 ans, alsacien d'origine, souffrait, chaque hiver, de vives douleurs rhumatismales. Cette année, ces douleurs s'étaient compliquées et aggravées ; et depuis quinze jours, perclus de tous ses membres, il subissait des

crises nerveuses et de violentes convulsions, qui avaient jeté sa famille dans la consternation ; le médecin considérait le cas comme tout à fait grave et nul n'ignorait, aux environs, les circonstances d'une maladie aussi terrible.

Le 18 février, une crise nouvelle et plus inquiétante fit réclamer à la hâte le secours du médecin; et d'autre part on crut devoir avertir la marraine de l'enfant du danger où il se trouvait.

A huit heures, la mère étant dans la chambre voisine, le malade poussa un cri, elle accourut : « Je vois la sainte Vierge. Ne la voyez-vous pas là bas sur la fenêtre? »

La mère ne voyait rien, mais l'enfant demandait sa guérison, et la sainte Vierge lui fit signe de se mettre à genoux ; aussitôt le petit paralysé se dressa et se prosterna dans la reconnaissance. Il était complétement guéri.

Pendant six jours entiers, la vision resta présente à cet enfant, d'une imagination d'ailleurs peu exaltée; et quelle exaltation de l'imagination pourrait soutenir, pendant six jours, une vision, également présente le jour et la nuit?

Du reste, le malade ne devait pas être le seul témoin. Armand Wallet descendit bientôt dans la rue, et aux voisins étonnés de le voir courir il s'empressa de raconter le miracle de la petite chambre où il habitait ; on accourut, et plusieurs virent distinctement l'apparition, les enfants surtout, et aussi quelques personnes plus âgées.

Dans la pleine liberté du premier moment, ils attestèrent ce qu'ils voyaient ; et un récit, publié avec l'agrément de l'autorité diocésaine dans la *Semaine Religieuse*, a relaté les noms de plusieurs de ces heureux témoins.

L'apparition dura six jours pleins, se montra encore une fois le septième jour, et disparut tout à fait.

Mais à peine cette manifestation de la puissance et de la miséricorde divine eut-elle eu lieu et jeté toute la maison dans une indicible émotion, que l'incrédulité commença la persécution ordinaire.

La pauvre famille fut accablée de visites moqueuses, dures,

impertinentes ; et l'on aurait voulu la contraindre, comme l'aveugle de naissance de l'Evangile, à nier une guérison aussi éclatante que le jour.

Le pauvre enfant fut obligé de quitter l'école laïque qu'il fréquentait, sous le poids des moqueries et des quolibets, non de ses camarades, mais du *maître*; les petits respectaient l'œuvre divine, dont plusieurs avaient été témoins.

Enfin ces témoins eux-mêmes furent soumis aux pressions les plus odieuses. On leur démontra l'impossibilité du fait, ils furent interrogés par des journalistes, et on arracha à plusieurs une dénégation ; mais leurs faux témoignages attestent encore la vérité par la contradiction même. Ainsi le principal faux témoin, une pauvre petite fille de dix ans, déclara que, contre toute possibilité matérielle, contre toute loi d'optique, et par un miracle dont les libres-penseurs ne s'effarouchent pas, elle avait vu un gland de sonnette éloigné dans un miroir à barbe ! (lequel miroir fut d'ailleurs enlevé plusieurs fois dans les six jours de l'apparition, sans la faire disparaître), et qu'elle avait cru que c'était la sainte Vierge, et qu'elle avait vu autre chose que ce qu'elle avait vu d'abord.

Ce souvenir ressemble à celui des soldats du tombeau de Jésus-Christ, qui se sont souvenus que pendant leur sommeil... (1)

Au reste, on n'a pas éteint la vérité chez tous les témoins, et la guérison complète, absolue, de la longue et douloureuse maladie est un témoin qui ne se dément pas.

Y a-t-il un médecin?

(1) L'initiative du miracle du cordon de sonnette a été prise par M. Lockroy, rédacteur du *Rappel*, assisté de Mme *trois étoiles*. Ces deux personnages ont fait glorieusement entrer le cordon de sonnette, au moyen de fortes pressions, dans la tête de la pauvre enfant, et puis l'ont servi aux abonnés du *Rappel*. M. Lockroy a soin de remarquer que « l'enfant est aussi intelligente que jolie, ce qui n'est pas peu dire », mais ce qui veut dire qu'elle a parfaitement goûté les raisonnements de M. du *Rappel*.

Nous remarquons, ne voulant point entrer autrement dans cette polémique, que nous ne façonnons pas nos témoins après coup ; que le premier cri d'un enfant qui fait entendre un *hosanna au fils de David* nous paraît éloquent, et que nous ne sommes point de ceux qui veulent le faire taire.

On veut un *médecin des miracles*, comme un *médecin des morts;* à vrai dire, nous n'y tenons point; quand Notre-Seigneur ressuscita Lazare ou la fille de Jaïre, il ne fit rien constater ni par le médecin des morts, ni par le médecin des miracles. Et cela n'empêcha pas la haine des pharisiens, qui voulaient le tuer *parce qu'il avait ressuscité* Lazare.

Toutefois, il y a un médecin.

Le Dr Piedfer, en venant visiter son malade, apprit que l'enfant était à jouer dehors; « il *fit les yeux blancs* » et parla aussitôt de rechute; « mais il ne peut pas retomber, reprit la mère, puisque la sainte Vierge l'a guéri ».

Ce médecin ne fait pas difficulté d'avouer que les convulsions se renouvelaient jusqu'à cinq et six fois dans les vingt-quatre heures; que, la veille de la guérison, il y en eut une devant lui; que l'enfant éprouvait des étouffements dûs à des spasmes de poitrine et de tout le corps, avec des mouvements saccadés des bras et des jambes; que la guérison de ces rhumatismes articulaires suraigus ne peut être attribuée à des médicaments dont le malade avait à peine fait usage; mais il ne semble pas impossible, ajoute le docteur, — voici, ô esprits forts, une porte ouverte pour vous sauver — que cette guérison ait eu pour cause la réaction du moral sur le physique, l'enfant ayant sans doute ouï parler des apparitions d'Alsace.

Voilà une réaction salutaire, que nous recommandons aux libéraux de la faculté de médecine.

L'enfant Wallet, bon petit écolier d'une école laïque peu croyante, ne peut pas être accusé d'exaltation dans sa piété. Sans doute la mère chrétienne priait pour la guérison de son enfant et l'excitait à prier aussi; à l'heure de l'épreuve, on prie toujours, et c'est là une preuve des interventions ordinaires de Dieu dans les affaires de la vie, inscrite au plus profond de notre nature; mais ce miracle n'était pas appelé par ces ardentes démonstrations, ces neuvaines qui ouvrent ordinairement le ciel; et c'est là, dans ce miracle, comme un nouveau miracle et une marque des prévenances de la miséricorde pour

un peuple incrédule : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum qui graditur in via non bona* (1).

Voici la seconde apparition et le second miracle :

Nous évoquions, en commençant ce récit, le souvenir des crimes qui ont souillé le quartier des Batignolles et de Montmartre il y a deux ans ; c'est à la veille de l'anniversaire de cette journée du 18 mars, que la nouvelle apparition de Marie est venue sanctifier cette terre et apporter la réconciliation.

Un jeune élève du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Alfred Fontès, âgé de 11 ans et demi, après avoir été soigné six semaines dans cet établissement, avait été transporté chez sa mère, place des Batignolles, n° 8.

Le pauvre petit malade, réduit à la dernière extrémité « par une affection du foie, compliquée d'ulcérations intestinales et stomacales, était arrivé à vomir constamment, même quand il n'avait rien absorbé. L'état général ne laissait aucun espoir » (2); et cependant il n'était pas possible, en présence de ces vomissements, de faire faire à l'enfant une première communion *in extremis*.

Le jeune Fontès mettait sans cesse sa vocation sacerdotale aux mains de la Très-Sainte Vierge, et lui demandait assistance en ce péril extrême, afin de pouvoir célébrer un jour la messe et devenir missionnaire.

Une neuvaine, soutenue des plus ardents désirs, fut commencée à Notre-Dame de Lourdes, la Reine des miracles, par la mère, par l'enfant, et par plusieurs pieuses personnes ; chaque jour on déposait sur les lèvres du petit malade quelques gouttes de la fontaine miraculeuse; et le dimanche, veille de la guérison, le prêtre qui assistait ce pauvre mourant, M. l'abbé Bourgeat, vicaire à Sainte-Marie, s'était senti pressé de dire à la mère : *Votre enfant guérira subitement.*

Le matin du 17 mars, Madame Fontès essaya de faire prendre

(1) Nous avons emprunté une partie des détails donnés ici, à une lettre très-intéressante de M. A. Rondelet, publiée par l'*Univers*.

(2) Extrait du certificat du médecin, publié plus loin *in extenso*.

au malade quelque nourriture que celui-ci rendait comme d'ordinaire au milieu de vives douleurs, et elle était désolée; la mort de son enfant devenait imminente, elle eut seulement la force de lui dire :

« Si tu priais maintenant la sainte Vierge, peut-être qu'elle te guérirait ». — Et toute brisée, elle entra dans la pièce voisine pour cacher ses larmes.

Le petit, ouvrant alors son âme aux sentiments de foi tombés des lèvres de sa mère, répéta lentement la prière de la neuvaine : *Notre-Dame de Lourdes, guérissez moi,* et *Je vous salue, Marie....*

Il y eut un moment de silence, et puis un cri de joie et de reconnaissance : *Maman, je suis guéri, j'ai vu la sainte Vierge.*

« La vision avait paru à l'enfant durer dix minutes, mais la mère déclare qu'il ne s'en est pas écoulé plus d'une. Ce qu'il avait vu, c'était la *Vierge Immaculée*, vêtue de blanc et de bleu, éclatante de lumière ; il avait distingué ses traits, mais n'avait pu voir ses yeux. Quand il appela sa mère, la vision avait cessé ; mais il était entièrement guéri. L'enflure énorme du ventre avait disparu instantanément, sans aucune évacuation. Les membres, amaigris à l'excès, avaient repris leur volume et leur carnation ordinaires. Plus de douleurs, plus de vomissements, santé parfaite. Alfred s'est levé, a fait un bon repas ; et le docteur Cretey a pu constater, le jour même, une guérison absolue qui ne s'est pas démentie depuis (1) ».

Alfred Fontès, l'enfant béni du Petit-Séminaire, a été reçu comme un triomphateur par ses maîtres et ses camarades ; il semblait rapporter dans la pieuse maison les parfums du Ciel. Il était bien le triomphateur de la mort, car on n'attendait plus à Saint-Nicolas que la nouvelle du dernier soupir.

Au milieu de cette exaltation si légitime du petit élève, une nouvelle faveur de la très-sainte Vierge est venue consoler le Séminaire, et rappeler au jeune clerc les devoirs que lui imposent les grâces reçues.

(1) *Semaine Religieuse de Paris.*

C'était quinze jours après la guérison, l'enfant avait été fatigué par de nombreuses visites, on craignait aussi les suites d'un refroidissement gagné dans une récréation trop prolongée, et on l'avait envoyé reposer à l'infirmerie. La belle apparition de Notre-Dame s'épanouit de nouveau devant lui. Elle avait non plus les mains étendues, mais croisées sur sa poitrine, et l'enfant lui entendit prononcer ces paroles qu'il nous a répétées : « Si tu n'es pas sage et si tu ne fais pas bien tes prières, tu retomberas plus malade que jamais. »

Et le médecin?

Le voici. En écrivant son certificat, il n'a pas reculé devant le mot miracle ; cette pièce, que nous reproduisons *in extenso*, dénote un homme de foi, un homme de cœur, un homme d'intelligence ; mais, sans lui faire injure, nous croyons pouvoir affirmer que la figure candide du petit Alfred est un certificat encore plus authentique et tout-à-fait digne des prodiges de Marie.

Lisons néanmoins, pour notre consolation, le certificat très-intéressant du docteur Cretey ; il a été honoré des grossières injures du *Siècle* et du *Rappel :*

Paris, le 20 Mars 1873.

« Je, soussigné, docteur-médecin, demeurant rue Lemercier, 48, certifie avoir donné mes soins à l'enfant Alfred Fontès, âgé de onze ans et demi, demeurant place des Batignolles, 8, à partir du 26 février. Cet enfant, qui sortait du séminaire de Paris, était malade depuis six semaines environ. Le docteur de la maison l'avait soigné pour une affection de foie, compliquée d'ulcérations intestinales et stomacales. Lorsque je vis l'enfant, je constatai des désordres singuliers, qui peu à peu se généralisèrent du foie dans l'intestin et le péritoine, accidents qui ne purent être modifiés par les traitements ordinaires.

« Quelque temps après, ces mêmes accidents gagnèrent l'estomac, et il se produisit des vomissements qui devinrent bientôt incoercibles. Les aliments et les boissons cessèrent d'être tolérés, bien que l'enfant conservât un grand appétit et qu'il y eût absence totale de fièvre. Il y avait en même temps une douleur précordiale habituelle

et une sensation douloureuse tout le long de l'œsophage. En même temps, et dès le début, je constatai chaque matin une expuition sanguinolente, qui se produisait sans toux et qui cependant me paraissait provenir des bronches. Son état général empirant, je réclamai une consultation.

« M. le docteur Moutard-Martin, médecin de Beaujon, fut appelé. Il diagnostiqua une tuberculose s'étalant en même temps sur le péritoine et sur les organes thoraciques. Le pronostic fut de la dernière gravité. A partir de ce moment et durant quinze jours, les accidents ne firent qu'accroître, malgré tous les moyens employés. L'enfant en était arrivé à vomir constamment, non seulement tout aliment solide ou liquide, mais même lorsqu'il n'avait rien absorbé.

« L'état général empirait et ne laissait plus aucun espoir, lorsque, le lundi 17 mars, à onze heures du matin, après que je venais de constater son état alarmant et des plus graves, l'enfant s'écria tout à coup qu'il était guéri. La mère accourut, constata que, en effet, le ventre qui, une heure avant, était extrêmement ballonné et douloureux, était devenu subitement plat et insensible. En même temps l'enfant a pu manger sans vomir. La digestion s'est faite pour la première fois, la gaieté est revenue, les douleurs ont disparu, l'enfant s'est levé et a sauté dans sa chambre avec des cris de joie.

« Ces faits ont été constatés par moi le jour même, et j'affirme, en mon âme et conscience, qu'ils sont le résultat d'un miracle, toutes les données scientifiques ne pouvant expliquer une pareille chose. Cette guérison instantanée se maintient depuis trois jours et la guérison est absolue.

« Dr CRETEY. »

Nous remercions tout particulièrement M. l'abbé Hautin, Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas, des renseignements qu'il nous a permis de transcrire ici pour la consolation et l'encouragement de ses confrères de l'enseignement libre. Ils trouveront, dans ces faits, une marque nouvelle de la beauté de leur mission auprès de ces âmes et de ces corps, aimés et gardés par la Vierge Marie pour le salut de l'Église.

V.-DE-P. BAILLY,
Des Augustins de l'Assomption.



LÉGISLATION DE L'ENSEIGNEMENT.

Le *Journal officiel* a publié le texte définitif de la loi sur le Conseil supérieur de l'instruction publique; nous avons déjà parlé de cette loi dans les précédents numéros; nous nous contenterons de la reproduire sans commentaire.

La suppression de la commission permanente dans le Conseil supérieur a obligé l'Université à pourvoir d'une autre façon à son gouvernement intérieur; dans ce but, a été institué un Comité consultatif de l'Enseignement public; le décret présidentiel qui en règle la formation et les attributions figure après la loi sur le Conseil supérieur.

Enfin, un décret du 21 avril règle l'élection des membres du Conseil supérieur de l'instruction publique. Nous en donnons la teneur.

Loi sur le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République française promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. Le conseil supérieur institué près le ministre de l'instruction publique est composé comme il suit :

Le ministre président;

Trois membres du conseil d'Etat en service ordinaire, élus par le conseil d'Etat;

Un membre de l'armée, nommé par le ministre de la guerre, le conseil supérieur de la guerre entendu;

Un membre de la marine, nommé par le ministre de la marine, le conseil d'amirauté entendu;

Quatre archevêques ou évêques, élus par leurs collègues;

Un délégué de l'Eglise réformé, élu par les consistoires;

Un délégué de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, élu par les consistoires;

Un membre du consistoire central israélite, élu par ses collègues;

Deux membres de la cour de cassation, élus par leurs collègues;

Cinq membres de l'Institut, élus par l'Institut en assemblée générale et choisis dans chacune des cinq classes ;

Un membre du Collége de France, élu par ses collègues ;

Un membre d'une faculté de droit, élu par les professeurs des facultés de droit ;

Un membre d'une faculté de médecine, élu par les professeurs des facultés de médecine ;

Un membre d'une faculté des lettres, élu par les professeurs des facultés des lettres ;

Un membre d'une faculté des sciences, élu par les professeurs des facultés des sciences ;

Un membre de l'Académie de médecine, élu par ses collègues ;

Un membre du conseil supérieur des arts et manufactures, élu par ses collègues ;

Un membre du conseil supérieur du commerce, élu par ses collègues ;

Un membre du conseil supérieur de l'agriculture, élu par ses collègues ;

Sept membres de l'enseignement public, nommés par le Président de la République, en conseil des ministres, et choisis parmi les inspecteurs généraux, recteurs et anciens recteurs, professeurs et anciens professeurs des facultés, professeurs du Collége de France, professeurs du Muséum d'histoire naturelle, directeur de l'Ecole normale, proviseurs des lycées ;

Quatre membres de l'enseignement libre, élus par le conseil.

Art. 2. Les membres du conseil sont élus pour six ans.

Les membres du conseil sont indéfiniment rééligibles.

Art. 3. Le conseil tient deux sessions par an. En dehors de ces deux sessions ordinaires, il peut être convoqué par le ministre.

Le ministre doit en outre le convoquer chaque fois que dix de ses membres en font la demande.

Le conseil peut choisir dans son sein des commissions chargées d'étudier, dans l'intervalle des sessions, les questions sur lesquelles il a à délibérer, et de lui en faire rapport.

Quand les questions à examiner seront exclusivement relatives aux établissements d'enseignement public, les commissions nommées devront être choisies en majorité parmi les membres du conseil appartenant à cet enseignement.

Art. 4. Le conseil supérieur peut être appelé à donner son avis sur les projets de loi, de règlements et de décrets relatifs à l'enseignement, et, en général, sur toutes les questions qui lui seront soumises par le ministre.

Il est nécessairement appelé à donner son avis :

Sur les règlements relatifs aux examens, aux concours et aux programmes d'études dans les écoles publiques, à la surveillance des écoles libres, et, en général, sur tous les arrêtés portant règlement pour les établissements d'instruction publique;

Sur la création des facultés, lycées et colléges;

Sur les secours et encouragements à accorder aux établissements libres d'instruction secondaire ;

Sur les livres qui peuvent être introduits dans les écoles publiques et sur ceux qui doivent être défendus dans les écoles libres, comme contraires à la morale, à la constitution et aux lois.

Il prononce, en dernier ressort, sur les jugements rendus par les conseils départementaux ou académiques dans les cas déterminés par les articles 14, 68 et 76 de la loi du 15 mars 1850; toutefois il ne peut prononcer définitivement l'interdiction de l'enseignement libre que si sa décision est prise aux deux tiers des suffrages.

Le conseil présente chaque année, au ministre, un rapport sur l'état général de l'enseignement, sur les abus qui pourraient s'introduire dans les établissements d'instruction et sur les moyens d'y remédier.

Art. 5. Sont abrogés les articles 1 et 3 du décret du 9 mars 1852, dans leurs dispositions relatives à la révocation des membres de l'enseignement public.

Les articles 14, 68 et 76 de la loi du 15 mars 1850 sont remis en vigueur.

Delibéré en séances publiques, à Versailles, les 4 avril 1872, 18 janvier et 19 mars 1873.

Décret instituant un comité consultatif de l'Enseignement public.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 1852,

Vu l'arrêté du 28 septembre 1869,

Décrète :

Art. 1er. Le comité des inspecteurs généraux constitué près le ministère de l'instruction publique prend le titre de comité consultatif de l'enseignement public.

Art. 2. Le comité consultatif, présidé par le ministre, est composé de

douze inspecteurs généraux désignés par le ministre, du vice-recteur de l'Académie de Paris, du directeur de l'école normale supérieure, d'un professeur de chacune des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, d'un professeur de l'école supérieure de pharmacie, d'un professeur du Collége de France et d'un professeur du Muséum d'histoire naturelle, des directeurs de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire au ministère de l'instruction publique, et du chef de division de la comptabilité centrale.

Art. 3. Le comité se divise en trois sections. Chaque section se réunit nécessairement une fois par mois.

Le comité se réunit en assemblée générale une fois par trimestre.

Art. 4. — Le comité donne son avis sur les projets de loi, de règlements et de programmes d'études, sur les questions de contentieux administratif et de discipline qui lui sont renvoyés par le ministre.

Il est consulté sur les questions relatives à l'avancement des fonctionnaires et membres du corps enseignant.

Il délibère sur les vœux émis dans les comités mensuels de perfectionnement, dans les assemblées de facultés et dans les réunions des professeurs des lycées et colléges.

A la fin de chaque année scolaire, le comité consultatif tient une session spéciale pour dresser un tableau général d'avancement de tous les membres du corps enseignant, et proposer, s'il y a lieu, des mutations et des mesures disciplinaires. Pendant cette session, les présidents des jurys d'agrégation sont appelés à siéger dans le comité avec voix délibérative.

Art. 5. Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié dans le *Journal officiel*.

Fait à Versailles, le 25 mars 1873.

Décret réglant l'élection des membres du conseil supérieur de l'instruction publique.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

Vu les lois des 15 mars 1850 et 19 mars 1873;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. Lorsqu'il y a lieu de procéder à la nomination ou à l'élection des membres du Conseil supérieur de l'instruction publique, le pré-

sident du Conseil d'État, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, les archevêques et évêques diocésains, les consistoires de l'Eglise réformée et ceux de la Confession d'Augsbourg, le Consistoire central israélite, la Cour de cassation, l'Institut, le Collége de France, les Facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences, l'Académie de médecine, sont informés, par le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, du nombre des membres qu'ils ont à nommer ou à élire, et de l'époque à laquelle doit se faire la nomination ou l'élection.

Une communication analogue est adressée, sur l'invitation du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, par le ministre de l'agriculture et du commerce, au Conseil supérieur des arts et manufactures, au Conseil supérieur du commerce et au Conseil supérieur de l'agriculture.

Art. 2. Le ministre indique aux archevêques et évêques un délai, qui ne peut être moindre de quinze jours, pour lui transmettre leurs suffrages.

Chaque archevêque ou évêque met sous une enveloppe cachetée, sans signe extérieur, le bulletin exprimant son vote.

La dépêche portant envoi de ce bulletin est adressée au ministre, mais elle n'est décachetée qu'en présence de la commission désignée ci-après.

Les bulletins envoyés postérieurement à l'époque indiquée sont considérés comme non avenus.

La Commission, après avoir décacheté la dépêche, en extrait l'enveloppe contenant le bulletin et le dépose immédiatement dans une urne.

Le dépouillement des votes est fait par une commission composée du ministre et de deux archevêques ou évêques par lui désignés. Il peut être adjoint à la Commission un secrétaire sans voix délibérative.

Les bulletins sont valables, bien qu'ils contiennent plus ou moins de noms qu'il n'y a de membres à élire.

Lorsque le nombre des noms inscrits sur un bulletin est supérieur à celui des membres à élire, les derniers noms ne sont pas comptés dans la supputation des votes.

L'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la préférence se détermine, entre les archevêques et évêques, par le rang d'ancienneté, et par âge, si le rang d'ancienneté est le même.

Lorsqu'il y a plusieurs membres à élire, si l'un des élus déclare ne

pas accepter, l'archevêque ou l'évêque qui a le plus de suffrages après eux est appelé au Conseil supérieur.

Art. 3. L'Assemblée des Consistoires de l'Eglise réformée et de la Confession d'Augsbourg a lieu le même jour dans toute la France.

Un intervalle de quinze jours au moins doit s'écouler entre l'avis donné par le ministre aux présidents des Consistoires et le jour de la réunion.

La convocation adressée au président de chaque Consistoire est transmise immédiatement par lui à tous les membres du Consistoire.

Les Consistoires ne peuvent délibérer régulièrement que si au moins la moitié plus un des membres qui les composent sont présents.

L'élection a lieu au scrutin secret; elle n'est valable qu'autant que le candidat réunit la majorité absolue des suffrages.

Dans la huitaine, le président du Consistoire adresse au ministre une expédition de la délibération.

Le dépouillement de ces délibérations est fait par une Commission composée du ministre, président, et d'un pasteur de chacune des deux communions, désigné par lui. Il peut être adjoint à la Commission un secrétaire sans voix délibérative.

L'élection des membres du Conseil supérieur a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la préférence se détermine entre les pasteurs par le rang d'ancienneté, et par l'âge, si le rang d'ancienneté est le même.

Art. 4. Le Consistoire central israélite ne peut procéder à l'élection qu'autant que la moitié plus un des membres qui le composent sont présents.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Art. 5. Pour l'élection des membres qu'elles sont appelées à choisir les Facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences se réunissent chacune à la même date, pour toute la France, dans la salle de leurs délibérations, sous la présidence du doyen.

Un intervalle de quinze jours au moins doit s'écouler entre l'avis donné par le ministre aux doyens des Facultés et le jour de la réunion.

Chaque membre place sous une enveloppe cachetée, sans signe extérieur, le bulletin exprimant son vote. Toutes les enveloppes sont réunies sous une enveloppe commune qui, séance tenante, est scellée à la cire avec le cachet de la Faculté, paraphée par le doyen et par le plus ancien professeur et transmise au ministre.

Une Commission présidée par le ministre et composée d'un inspecteur général et du vice-recteur de l'Académie de Paris procèdera au dépouillement des votes. Il peut être adjoint à la Commission un secrétaire sans voix délibérative.

Le membre de chaque ordre de Facultés qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages sera proclamé. L'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la préférence se détermine par l'ancienneté dans la fonction, et, si le rang d'ancienneté est le même, par l'âge.

Art. 6. Le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, l'Assemblée générale de l'Institut, le Collége de France, l'Académie de médecine, le Conseil supérieur des arts et manufactures, le Conseil supérieur du commerce et le Conseil supérieur de l'agriculture procèdent à la nomination des membres dont l'élection leur est attribuée, conformément à leurs règlements ou usages intérieurs.

Art. 7. Les procès-verbaux des Commissions désignées dans les articles 2 et 5, et ceux des élections faites par le Conseil d'Etat, le Consistoire central israélite, la Cour de cassation, l'Assemblée générale de l'Institut, le Collége de France, les Facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences, l'Académie de médecine, le Conseil supérieur des arts et manufactures, le Conseil supérieur du commerce et le Conseil supérieur de l'agriculture sont communiqués par le ministre au Conseil supérieur lors de sa première réunion.

Art. 8. Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 19 avril 1873.

A. THIERS.

LE PETIT SÉMINAIRE DE METZ.

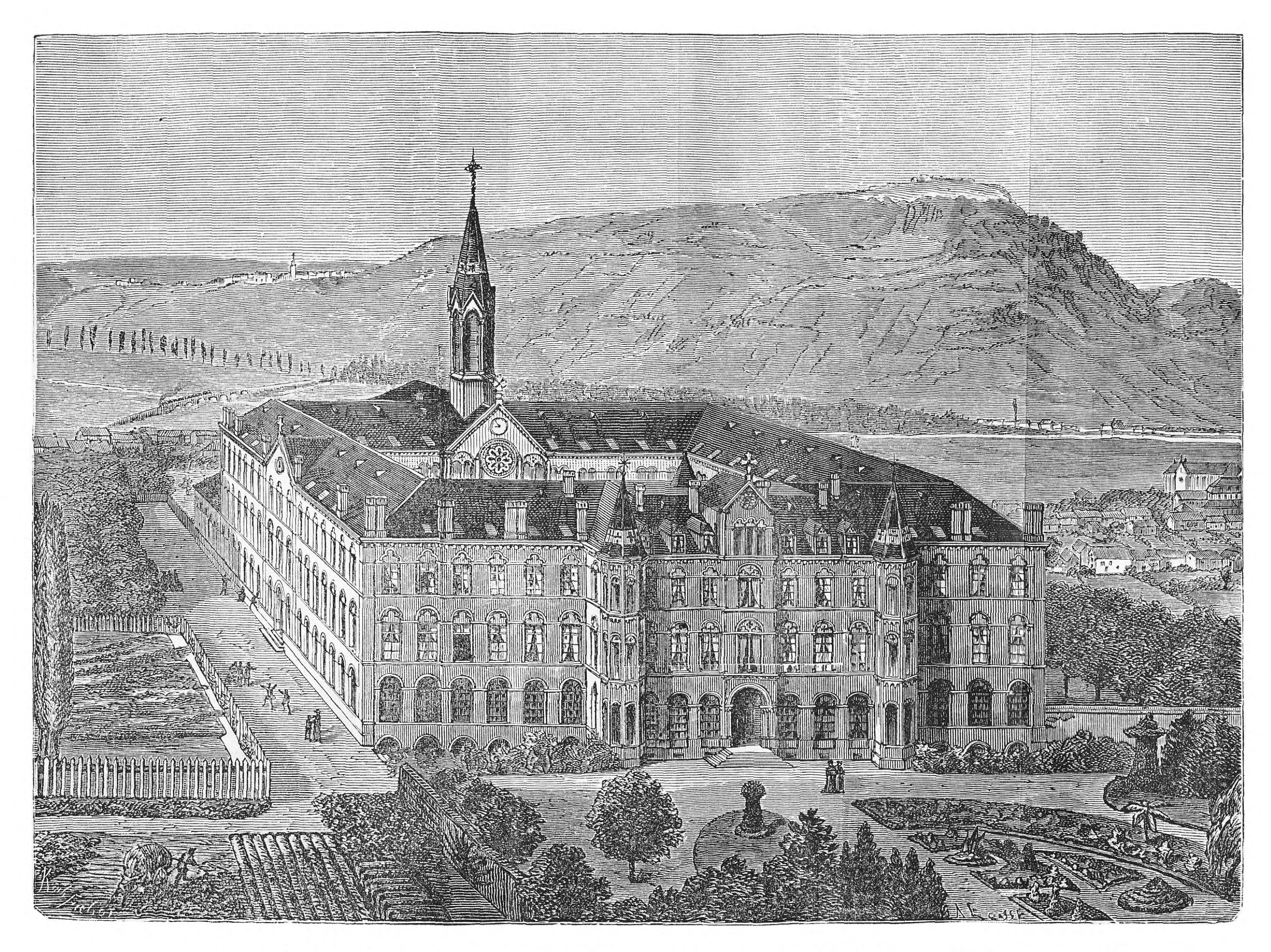
—

Il y a quelques années, l'Evêque actuel de Metz, Mgr Dupont des Loges, a élevé, aux portes même de la cité, un magnifique monument à l'Enseignement chrétien : le petit-séminaire de Montigny.

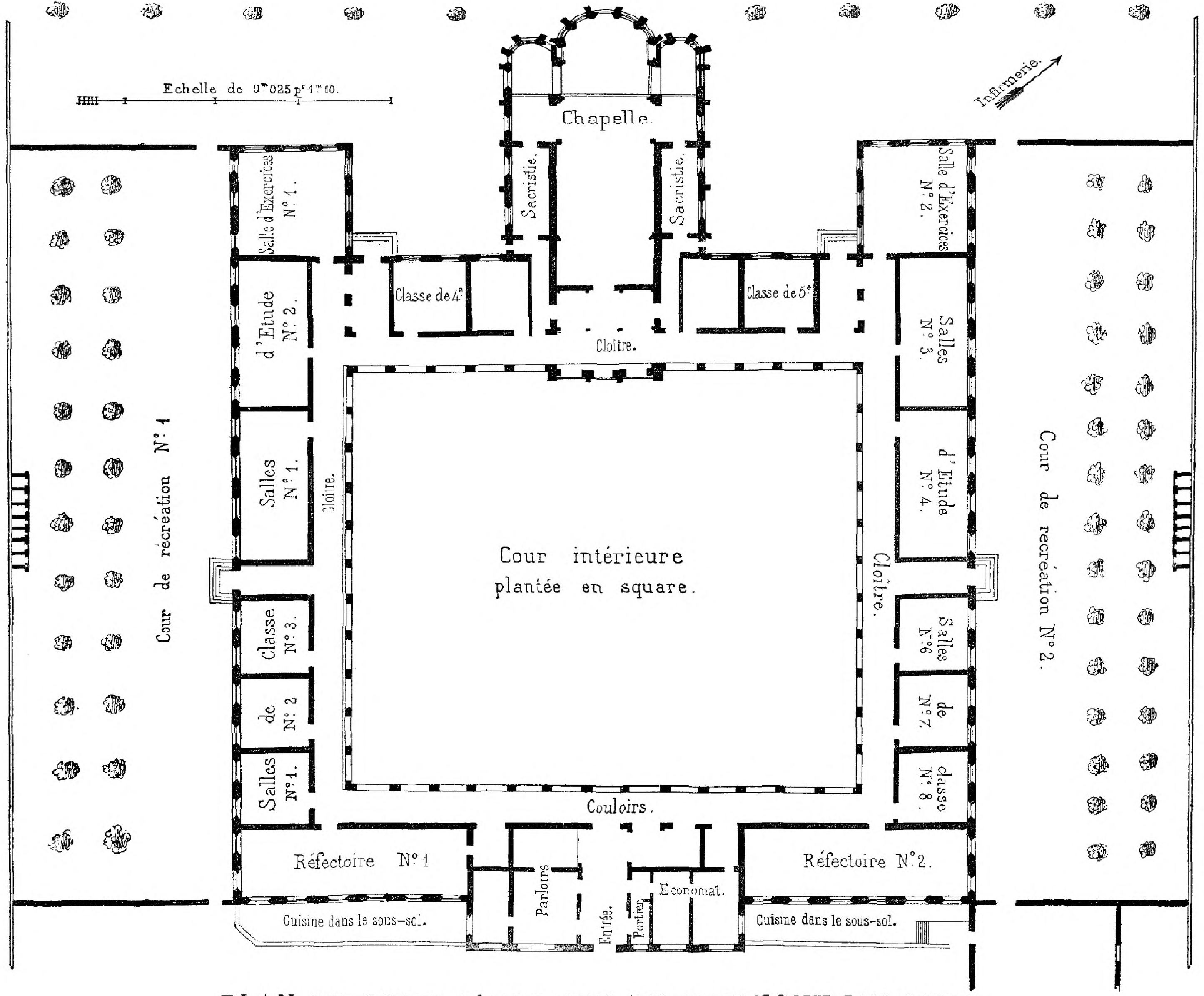
Pendant le siége de la ville, en 1870, ce bel établissement a été choisi, à cause de son site ravissant, pour soigner une partie des officiers blessés de notre malheureuse armée. C'est à cette douloureuse époque que nous l'avons visité. Au lieu des joyeux ébats de ses habitants de l'année qui venaient de se retirer devant l'invasion, on rencontrait de grandes souffrances, et le sang français venait ajouter comme une consécration nationale à la consécration récente de l'Eglise.

Dans le peu d'heures que nous passâmes, avec quelques compagnons, sous les beaux arceaux gothiques de Montigny, nous fûmes frappé, non pas seulement de l'architecture qui fait de cette maison d'éducation un petit chef-d'œuvre, mais encore et surtout de la distribution scolaire. Nous ne nous souvenions pas d'avoir rencontré nulle part une disposition aussi heureuse.

La cour d'honneur, enveloppée d'un large cloître, ne sert qu'au mouvement des classes et aux solennités ; elle a la grandeur favorable à cet usage. De chaque côté, se trouvent comme deux colléges *petit* et *grand*, absolument indépendants, ayant des cours de récréation extérieures au bâtiment, et où l'on descend directement des salles d'étude. Chacun de ces colléges a sa salle d'exercice, ses réfectoires et, au premier étage, ses dortoirs. On se réunit seulement à la chapelle, sous le doux et mystérieux rayonnement des pieux vitraux.



PETIT-SÉMINAIRE DE MONTIGNY-LES-METZ.



PLAN DU PETIT-SÉMINAIRE DE MONTIGNY-LES-METZ.

L'infirmerie, séparée absolument de la maison, pour éloigner tout danger d'épidémie, est gardée par les Sœurs qui habitent auprès ; les bonnes Sœurs s'occupent aussi de la cuisine et se rendent de l'infirmerie au département des fourneaux par un couloir ménagé dans le sous-sol.

Devant l'entrée, dans la partie non figurée sur le plan, se déroulent une belle pelouse circulaire et une première cour destinée aux étrangers et tout-à-fait en dehors des préoccupations de la maison.

Ces dispositions doivent singulièrement favoriser le bon ordre et rendre plus aimables une discipline devenue plus facile.

Depuis notre visite au séminaire Saint-Louis de Montigny, nous eûmes un jour la satisfaction d'entrer sous les interminables colonnades du petit-séminaire de Saint-Célestin de Bourges, que S. Em. le Cardinal Du Pont a fait construire avec cette splendeur, pour donner aux élèves du sanctuaire le sentiment des magnificences de leur vocation. M. l'abbé Mingasson, Supérieur de Saint-Célestin, en nous faisant admirer les grandes proportions de sa maison, nous expliqua qu'on avait emprunté l'idée générale et les meilleures dispositions au séminaire de Montigny, et il regrettait que Saint-Célestin, si magnifique d'ailleurs, n'eût pas été copié absolument sur le modèle.

Cette conversation nous rappela les souvenirs du siége de Metz, ce bijou de l'Enseignement chrétien qui nous y avait apparu un moment, et nous avons cru bien faire de lui offrir la *Revue de l'Enseignement*, comme un écrin, pour se faire voir à nos lecteurs, tous plus ou moins constructeurs d'édifices scolaires.

Nous avons donc sollicité et obtenu, par les bons soins de M. l'abbé Kieffer, secrétaire-général de l'évêché, le plan que nous donnons ici, ainsi qu'un dessin de l'élévation de l'établissement.

L'histoire du petit-séminaire de Metz, dont les nouveaux bâtiments forment une belle page, n'appartient pas à l'histoire

moderne. Cette sainte institution continue, en effet, à travers bien des phases, une *école cléricale*, fondée par notre Charlemagne, dans la capitale de l'Austrasie, et qui a toujours été florissante à l'ombre de la mitre des Evêques souverains, dans ce beau pays de Metz, à la fois si fertile en saintes vocations et en soldats courageux.

C'est un des supérieurs du petit-séminaire de Metz, M. l'abbé Chaussier, qui a écrit le remarquable mémoire qui établit d'une manière péremptoire l'origine apostolique de l'église de Metz, fondée par S. Clément, disciple de S. Pierre.

M. l'abbé Roger, Supérieur actuel, continue persévéramment, au milieu des menaces, l'œuvre de mille ans ancrée au sol messin par la main vigoureuse de Charlemagne.

Sur la plaque commémorative de la consécration de l'église, on lit un nom breton noblement porté, au milieu des épreuves, sur l'antique siége de S. Clément, et dont les malheurs de la France nous rendent le souvenir doublement précieux.

REVERENDISSIMVS IN X^to^ PATER
DD. PAVLVS DVPONT DES LOGES
METENSIVM EPISCOPVS
HANC ÆDEM IPSO CVRANTE EXTRVCTAM
ET OMNI CVLTV SPLENDIDE ORNATAM
SOLEMNIBVS CÆREMONIIS
DEO, IN HONOREM S^ti^ ALOYSII GONZAGÆ
RITE CONSECRANS DEDICAVIT
DIE XXIX AVGVSTI AN. SALVTIS MDCCCLIV.

UN AUMONIER DE L'ARMÉE DE METZ.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire générale de l'Église depuis la création jusqu'a nos jours, par M. l'abbé Darras (1).

L'*Histoire générale de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras, est un magnifique défi jeté à la science moderne par l'histoire ecclésiastique, qui est la vraie science de tous les temps. Elle est, en outre, la confirmation de la sentence de M. de Maistre contre nos derniers fabricants d'histoire : *L'histoire, depuis trois siècles, est une vaste conspiration contre la vérité*. Déjà l'abbé Rohrbacher en avait donné d'irrécusables preuves contre l'erreur gallicane. M. Darras ajoute au beau travail de son illustre devancier, en prenant à partie les adversaires de la vérité surnaturelle, et leur prouve combien leur science est de peu de valeur, et leur polémique frivole.

L'ampleur du cadre permet d'aborder toutes les difficultés d'histoire, de philosophie et de théologie, et de résoudre tous les problèmes soulevés contre un dogme importun parce qu'il est la base d'une morale gênante.

Mais, en laissant de côté tous les détails où ce beau livre a le privilége d'exposer le vrai côté des choses avec une rare lucidité, l'œuvre de M. Darras nous semble destinée à rendre les plus grands services à plusieurs classes de lecteurs, en dehors des membres du clergé dont il devrait être la lecture habituelle.

Il nous paraît d'abord s'adresser spécialement aux jeunes catholiques arrivés au terme de leurs études classiques. Ne voit-on pas, en dehors des grands centres où l'on espère trouver des guides sûrs, à ce moment de la vie, quand une intelligence de dix-huit à vingt ans commence à prendre possession d'elle-même, de jeunes hommes, dévorés du désir de savoir, perdre un temps précieux, parce qu'ils n'ont personne pour les diriger dans leurs travaux? Les vrais savants font

(1) Paris, L. Vivès, rue Delambre, 13. — 18 volumes parus.

défaut autour d'eux, et leurs facultés ne sont pas assez développées pour se suffire à elles-mêmes. Supposons un jeune homme plein de foi, doué d'une belle intelligence, d'un cœur animé d'un grand amour pour l'Eglise; il veut faire quelque chose pour la cause si attaquée des vérités divines, il veut tout au moins être en mesure de réfuter les erreurs de chaque jour, peut-être même faire une propagande comme les laïcs chrétiens peuvent la faire aujourd'hui. Eh bien! je ne connais pas, pour ce jeune homme, un meilleur arsenal que le livre de M. Darras. Il y trouvera de plus cette initiation précieuse à tout un ensemble de travaux. C'est un magnifique plan d'études, et peut-être de tous le plus utile et le plus fécond. *Filia temporis veritas*, la vérité se développe à travers les siècles; et, à mesure que l'historien déroule les annales de l'Eglise, je ne sais quels horizons apparaissent, toujours nouveaux, toujours plus vastes. L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire de cette portion de l'humanité qui a toujours conservé la vérité, pour qui tous les temps ont été faits, pour qui la science réserve la solution vraie de ses problèmes.

A l'âge où l'on sent, avec une exubérance de vie dans les veines, une exubérance de curiosité dans l'intelligence, il est impossible, si la pureté de l'âme s'est conservée au milieu d'inévitables dangers, de ne pas éprouver le désir de donner une direction supérieure à cette ardeur dévorante, à laquelle un aliment est nécessaire, et qui se précipitera dans les profondeurs du mal, si elle ne s'élance vers les sommets du bien, du beau, du vrai.

Car il ne suffit pas d'avoir lu vingt ou trente volumes pour avoir tiré de l'histoire de l'Eglise tout ce qu'on en peut obtenir; il faut encore s'arrêter à tous les problèmes soulevés à chaque instant, à chaque pas dans cette marche à travers la vie des peuples. Ce n'est pas d'un coup d'œil rapide qu'il faut dévorer ces pages chargées de faits, d'affirmations, de réfutations plus ou moins développées. C'est la plume à la main qu'il faut fouiller tous ces filons et les épuiser en quelque sorte. Il faut, là où la vérité apparaît dans tout son jour, prendre pour point d'appui des vérités incontestables, là où la lumière semble faire défaut, revenir avec patience et obstination, n'avancer qu'avec prudence; il faut faire de nombreux extraits, mais aussi poser de nombreux points d'interrogation. On dit que les Bibles de Bossuet et ses exemplaires de S. Augustin étaient criblés de notes; je voudrais que le jeune homme auquel je m'adresse, condamné à ces études solitaires, que fait le génie et qui le font à leur tour, comme dit M. de

Bonald, je voudrais que lui aussi maltraitât de la sorte son exemplaire de l'histoire ecclésiastique, qu'il la prît, si l'expression est juste, corps à corps, et qu'après l'avoir lue une fois, il la relût encore, dût-il y trouver des taches, des lacunes, des solutions incomplètes. Le fond étant admirable, le résultat serait un accroissement de trésors dans la mémoire, de vigueur dans le jugement, et aussi de cette flamme pour la cause de Dieu, qui semble par trop faire défaut de nos jours.

Envisagé par ce côté, l'ouvrage de M. l'abbé Darras me semble le guide le plus précieux à indiquer aux jeunes catholiques condamnés à compléter leurs études dans l'isolement, et résolus pourtant à les compléter.

En effet, la science réelle ne s'acquiert pas seulement par une exposition plus ou moins bien ordonnée des vérités qui se déroulent successivement et s'enchaînent entre elles. Quand Dieu a voulu se révéler aux hommes, il l'a fait, si je puis dire ainsi, par la méthode historique, comme la plus à la portée de toutes les intelligences. Voyez plutôt les livres sacrés, quelle place y occupent les récits de l'histoire. L'Ancien et le Nouveau Testament en sont pleins. L'histoire est le plus sûr moyen de fixer, dans l'esprit de l'homme, la vérité dans l'exposition des faits.

C'est que la vérité elle-même est un fait; la révélation un fait; la création, la chute de l'homme, la réparation sont des faits; la mission de Jésus-Christ est le plus grand de tous les faits, dont l'Eglise est le perpétuel témoin. Et l'homme, par sa nature, saisit plus facilement les faits historiques que les systèmes théologiques et leurs plus profondes investigations. Dieu me préserve de vouloir rabaisser la science des sciences, la théologie, au profit de l'histoire; je dis seulement que le jeune homme livré à lui-même se passera plus facilement d'un maître, s'il lui fait défaut, dans des études d'histoire, que dans les études les plus belles des théologiens anciens ou modernes.

Mais ne peut-on pas dire que les études du jeune homme auquel je m'adresse trouveront un plan très-réel, alors même que, dans ses études et ses travaux, il semble ne suivre que le cours des âges? Bellarmin, dans un discours mis en tête de ses controverses, si je ne me trompe, ne fait-il pas observer l'enchaînement logique des hérésies, source de l'enchaînement très-logique des vérités catholiques, promulguées successivement par les Conciles ou par les Souverains Pontifes?

Voyez plutôt.

D'abord, c'est l'unité de Dieu qui s'affirme contre le paganisme et la Gnose; puis la Trinité contre les Ariens et les Macédoniens. Nestorius semble n'apparaître que pour fixer, avec Eutychès, par les anathèmes dont tous les deux sont l'objet, à un double point de vue, le dogme de l'Incarnation. Donat inaugure, si je puis dire, la question de l'Eglise; Pélage, celle de la grâce. Plus tard, leurs erreurs développées devaient être reprises en sous-œuvre par les protestants. Nous revenons aujourd'hui à la négation absolue du surnaturel. On dirait que Dieu, après avoir pris un moment possession du monde par Jésus-Christ, doive en être de nouveau chassé par la révolte radicale de l'homme excité par la révolte de Satan.

La lumière n'est pas nécessaire aux seuls jeunes gens. Que de chrétiennes, jeunes et autres, à qui leur position la rend indispensable! Après des études plus ou moins complètes dans les pensionnats modernes, après ces cours où les parents livrent l'intelligence de leurs filles aux plus incroyables professeurs, et où l'on s'applique surtout à démolir ce qui a été construit par une éducation rapide sans doute, mais dont les principes du moins étaient catholiques, après un couronnement d'instruction par un enseignement littéraire théâtral et, si j'ose dire, romantique ou romanesque, on peut voir des jeunes personnes sérieuses souffrir du vide fait dans leur intelligence, quand elles n'ont pas à souffrir des ravages faits dans le trésor de leurs croyances. Elles veulent alors recommencer des études chrétiennes. Bossuet n'avait-il pas aidé la duchesse d'Orléans, fille d'Henriette d'Angleterre, à recommencer les siennes, à l'âge de vingt-six ans? Mais comme en général, et aujourd'hui moins que jamais, les Bossuet ne courent pas les rues, il faut un guide. Eh bien! l'histoire de l'Eglise est encore là, avec sa direction ferme, éclairée, large, féconde. Soit que les personnes auxquelles je m'adresse se préparent à exercer dans le monde une influence obligée, et qu'elles veuillent la rendre profondément religieuse; soit que, placées déjà au milieu d'affirmations impies, elles comprennent l'urgence de pouvoir donner réponse aux objections, dans certaines circonstances opportunes : après leurs exemples de patience, de douceur et de fermeté, après la ferveur de leurs prières et de leurs larmes pour certaines âmes plus spécialement confiées à leur sollicitude, je ne connais pas d'arsenal mieux fourni de bonnes raisons contre les sottes objections modernes, que le livre de M. l'abbé Darras.

Si à cette lecture, déjà considérable, elles voulaient en joindre une autre, je ne doute pas que, avec l'intelligence que je dois supposer, elles n'acquièrent une supériorité véritable dans toute discussion entamée contre elles au nom de la libre pensée et de la morale indépendante.

Voltaire, dans ses attaques contre la religion, croyait avoir renversé, écrasé *l'infâme*. Or, à peine ses blasphèmes contre l'Ancien Testament avaient-ils paru, que les *Lettres de quelques Juifs* de l'abbé Guénée venaient renverser son échafaudage haineux. Depuis, d'autres objections, plus ou moins scientifiques, ont été faites, et il est probable que de nouvelles surgiront encore. Eh bien! pour une personne capable de lier deux idées, si l'abbé Guénée et les autres apologistes du XVIII[e] siècle ont réfuté Voltaire, comme Origène avait réfuté Celse; si M. Darras a éclairé, au courant de son histoire, toutes les ombres plus ou moins récentes, à mesure qu'elles se présentaient dans le cadre de son livre, une règle de proportion bien simple ne permet-elle pas d'affirmer que si, dans quelques années, de nouveaux problèmes anti-religieux se présentent, ils seront également éclaircis! Ce ne sera qu'une question de temps, et Dieu fera la grâce que de nouvelles oppositions à la vérité provoqueront seulement une effusion nouvelle de lumières.

Il n'en faut pas davantage à une chrétienne instruite pour écarter toutes les obscurités de l'impiété à toutes les époques. Quand elle s'est convaincue que rien n'a été dit contre la religion, qui n'ait eu son éclaircissement — et l'*Histoire générale de l'Eglise* le prouve admirablement — toutes les inventions de l'avenir peuvent s'accumuler, elle sait d'avance que Dieu suscitera un homme pour achever ce que les apologistes modernes ont continué jusqu'au temps présent.

J'ai parlé des jeunes gens et des chrétiennes placées dans les difficultés du monde. Je voudrais dire un mot des hommes de loisir; mais plus je vais, plus je m'aperçois que les gens de loisir n'ont jamais le temps de rien faire, et surtout de rien lire de sérieux. Je m'adresserai donc en finissant à ceux dont la vie occupée s'arrête, avant la tombe, dans un repos qu'ils veulent rendre utile. Le tumulte de l'ambition, la préoccupation des affaires les ont empêchés de descendre au fond de leur conscience, de remonter à leur origine première, de sonder le terme, le but final de leur existence. Pourtant la nuit de la mort les préoccupe; ils veulent, d'un désir sain, savoir si aucune lumière n'éclaire le monde au-delà de la vie présente. De fortes études

les fatigueraient trop; pour eux, je l'affirme sans crainte, la méthode historique est préférable à tous égards. L'abbé Darras peut leur être un utile ami, il peut les accompagner dans leurs promenades solitaires. Au coin du feu pendant l'hiver; sur le lit de douleur — comme pour Lamoricière — il les éclairera, les consolera; et, en agrandissant leurs horizons, donnera à leur foi, peut-être endormie, peut-être ébranlée, une nouvelle fermeté et un nouvel élan.

J'ai voulu indiquer quelques-unes des classes de lecteurs auxquels le livre, que je voudrais voir dans bien des mains, peut être salutaire. Je ne parle pas des ecclésiastiques. Pourtant, que de préjugés d'éducation ne ferait-il pas tomber, que de précieux filons de la science ne peut-il pas aider à découvrir! Aujourd'hui, la curiosité des esprits pousse à remonter aux sources; or, rien ne réveillera plus le goût de ces études que la lecture de certaines pages. Pour moi, je le confesse, il y a un autre sentiment que M. Darras me fait éprouver, c'est le regret de n'avoir plus devant moi assez de temps pour me plonger dans toutes les recherches dont il m'inspire l'ardeur, et au terme desquelles je trouverais des trésors, que je soupçonnais, mais qui seront la conquête d'hommes plus jeunes que moi, et à qui les années ne feront pas défaut.

E. d'Alzon.

CHRONIQUE.

Un Maître d'école qui fait du bruit. — M. Barodet, lui-même, chassé de sa place d'instituteur communal pour injures à son curé, chassé de divers autres lieux non scolaires pour incongruités, chassé de la mairie de Lyon pour avoir trempé dans plusieurs affaires d'argent honteuses, pour avoir organisé les orgies des malheureuses écoles tombées sous sa férule, pour avoir favorisé des viols de domicile, détenu l'argent des écoles légales, et ne s'être jamais mêlé des divers assassinats commis librement sous son administration : M. Barodet lui-même, l'ancien grôléen, s'est présenté à la députation à Paris; il ne pouvait manquer d'être nommé : on n'a pas trouvé pire.

Les absurdités officielles. La viande. — Le *Journal officiel* constate qu'il résulte d'une statistique officielle faite en 1852, que la France comptait alors 14 porcs pour cent habitants, tandis que la Hongrie était favorisée de 18 têtes porcines, le duché de Bade de 31, et l'Angleterre de 33 sur le même nombre d'habitants. Ce goût particulier des anglais pour le porc a amené, dans chaque comté, un perfectionnement progressif des races porcines..... Les fermiers se livrent avec une grande émulation à l'entretien du porc, et ils ont au-dessous d'eux de nombreux imitateurs, car « chaque cottager, chaque travailleur rural, et la *plupart des ouvriers ont leur porc qui semble faire partie de leurs besoins domestiques.* »

La plupart des ouvriers! dans le pays du paupérisme ont un porc domestique! C'est bien une charge digne de la statistique contemporaine, laquelle est très-cousine germaine du *Charivari.*

« Le moment est venu de marcher résolûment dans cette voie (l'accroissement du porc). De grands progrès ont été faits en France. En 1789, nous n'avions que 4,000,000 porcs; en 1812, 4,655,700; en 1829, 4,968,597; en 1840, 4,910,721; en 1852, nous dépassions le chiffre de 5,000,000 porcs, et depuis le chiffre s'est encore accru »; bientôt un par électeur.

De 1789 à 1852 on chante triomphe parce que, au lieu de 4,000,000 porcs (qu'on ne recensait pas alors), les porcs se sont

élevés au chiffre majestueux de 5,000,000 porcs. Mais la population ne s'est-elle pas augmentée dans une proportion supérieure? O statisticiens !

Le plus curieux, c'est que tout ceci est complétement faux; il n'est pas vrai que la viande ait poussé après les immortels principes; les immortels n'ont pas eu cette puissance, même à titre d'engrais.

Ainsi pour l'Angleterre, les lois somptuaires, acte de la 24e année d'Henri VIII, parlent du bœuf, du mouton, comme des aliments ordinaires du pauvre ; et en interdisent « l'excès qui a été précédemment très-préjudiciable au peuple. »

En vertu d'un acte d'Édouard III (1363), il n'était permis aux domestiques de manger de la viande ou du poisson qu'une fois par jour.

Harrisson dans sa *Description de l'Angleterre :* « La nourriture des artisans se composait principalement de bœuf et d'autres viandes vendues à la boucherie, mouton, veau, agneau, *porc*, dont les artisans trouvaient de grands assortiments...., outre les salaisons, le lard, les viandes fumées, les fruits, les gâteaux et diverses espèces de volaille, etc..... »

Il faut être très-savant pour ne pas comprendre que, dans les vieux pays où l'on chassait, où la centralisation n'enlevait au paysan ni sa vache, ni ses poules, ni son porc, on était mieux doté que nous ne sommes en aliments gras, et comme exemple nous citons les États du Pape où naguères la volaille et le gibier étaient fort communs, et où les troupeaux de bœufs abondaient dans les immenses prairies.

Voilà les bases de l'enseignement officiel : *Ab uno disce omnes...*

Autre absurdité officielle — Les Parades. — L'empereur Napoléon Ier disait des soldats qu'ils sont *chair à canon*, mais il n'était pas aussi d'accord avec ce principe, que M. le Ministre de la guerre actuel qui vient, par une circulaire, d'ordonner une revue du matin dans toutes les garnisons chaque dimanche, laquelle revue rend matériellement impossible l'assistance à la messe. Cette circulaire a été obtenue au ministère par le parti anticlérical de l'armée, malgré les promesses faites récemment encore aux catholiques et à plusieurs députés, d'abolir bientôt ces revues, là où on les faisait encore.

Mais, chose curieuse, cette parade du dimanche, dont les anticléricaux s'emparent avec rage contre nous, a été instituée sous la monarchie POUR LA MESSE MILITAIRE SOLENNELLE ; elle en accroissait la pompe; elle avait ce motif d'être sous le premier Empire, où la chair à canon assistait encore officiellement à la messe; elle a eu cet objet sous la Restauration; M. le roi-bourgeois le premier, a porté le décret, qu'on ravive aujourd'hui, en vertu duquel aucun soldat français n'a pu remplir ses devoirs religieux pendant les dix-huit années glorieuses de son règne.

1848 avait affranchi en partie le soldat de cette tyrannie; le deuxième empire l'avait appliquée çà et là; les officiers irréligieux y tenaient beaucoup. Au camp de Chalons, la parade était redevenue une messe militaire solennelle.

Tout ceci ne s'enseigne pas à St-Cyr, mais nous prétendons néanmoins que la revue prescrite par M. de Cissey, pour exercer influence et prestige sur les populations le dimanche, doit être accompagnée de la messe pour laquelle elle a été instituée, et qu'il est temps de ne plus mener les soldats à une table où l'on a supprimé le repas, et laissé seulement l'argenterie et les plumets.

Un Musée qui n'aura guères de visiteurs. — Nous attendions vainement, pour entretenir nos lecteurs de la circulaire suivante, qu'elle eût produit quelque chose; mais, depuis le règne Duruy, les circulaires du ministre semblent condamnées à une stérilité désespérante.

Voici donc aujourd'hui, dans son isolement, la pièce officielle destinée à remplacer le musée des souverains, supprimé par M. le Ministre de l'instruction et des arts du 4 septembre :

« Monsieur le Recteur,

« J'organise en ce moment, avec le concours de la ville de Paris, un musée scolaire dont le but doit être, d'une part, de fournir à l'étude de ceux qui se préoccupent des progrès de notre instruction primaire, un spécimen de tous les objets mobiliers et classiques qui sont actuellement en usage dans les écoles françaises et étrangères; d'autre part, de recueillir soit des documents, quand la chose sera possible, soit l'indication des documents pouvant servir à tracer bibliographiquement l'histoire de ces progrès. J'ai besoin de connaître, en vue de ce second objet, les ressources de chaque département. Je vous prie, en conséquence, de faire relever *très-exactement*, dans les bibliothèques publiques de votre ressort académique, la liste des ouvrages, manuscrits et imprimés, docu-

ments d'intérêt général, monographies locales, règlements, statistiques, antérieurs ou postérieurs à 1789, se rapportant aux écoles primaires, ou à ce qu'on appelait, avant la Révolution, « petites écoles, écoles de charité », etc.

« Indépendamment des renseignements que vous obtiendrez par l'intermédiaire des inspecteurs d'académie, je pense que vous pourrez utilement faire appel aux lumières des bibliothécaires et des présidents de sociétés savantes. Je suis assuré qu'ils vous prêteront avec empressement le concours que vous leur demanderez. Vous voudrez bien les remercier à l'avance en mon nom.

« J'attache à cette enquête une très-sérieuse importance, et je désire que les résultats me soient parvenus avant le 30 janvier prochain.

« L'indication des documents devra être faite dans l'ordre suivant : *Documents généraux. — Documents locaux.* »

Causes de la stérilité héréditaire des circulaires ministérielles.. — Examinons la circulaire précédente :

1° M. le Ministre jette ses *lignes* là où il n'y a point de poissons.

« ..... Cherchez dans votre ressort académique..., dans la poussière des bibliothèques publiques...., dans le cerveau des agents officiels...., dans les lumières des sociétés savantes... ». Quoi? « Des règlements, statistiques, etc., se rapportant aux écoles primaires, ou à ce qu'on appelait, avant la Révolution, « petites écoles de charité, etc. »

Il y a un vivier de la charité, c'est l'Eglise ; mais, quand on a réduit, à la lettre, le passé en poudre, quand on a jeté aux conservateurs, bibliothèques, collections publiques, les dépouilles des institutions scolaires de l'Eglise, petites écoles, écoles de charité, etc., on ne peut pas espérer faire sortir de ces nécropoles des renseignements bien vivants.

Les méthodes qui ont surgi depuis 1789 sous l'impulsion des nouvelles pousses de nos institutions religieuses sont vivantes, mais ne seront point fournies par la machine du rectorat et de l'inspectorat. Les graines poussent sous le soleil de Dieu, et ne sortent jamais des machines, si perfectionnées qu'elles soient.

2° M. le Ministre invoque pour exciter le zèle des fonctionnaires des arguments tout personnels, et tels que le Pape lui-même, dans sa majesté, ne les emploie pas ordinairement.

Monsieur le Ministre, quand nos enfants chantent à ces animaux de nos jardins qui vivent dans un coquillage : *Montre, montre tes*

cornes! ils se gardent bien de faire intervenir la personnalité de leurs doigts, autrement l'animal rentre instinctivement ses cornes. Vous faites rentrer le zèle.

Relisons :

« ..... Faites appel aux bibliothécaires, aux présidents des sociétés savantes. Vous voudrez bien les remercier à l'avance EN MON NOM. (!)

Ou encore :

« J'attache à cette enquête une très-sérieuse importance, et je désire.... »

Pourquoi ne pas les émouvoir aussi en disant : « Mon cœur sera réjoui, ma gloire sera plus belle; mes enfants, consolez votre ministre qui pleure, etc. »

« Je ne vous parle point de l'intérêt public, de l'utilité de la mesure, du bien qu'elle est appelée à produire, ce sont là les phrases des gouvernements personnels qui n'étaient point aimés de leurs peuples; mais vous, mes féaux, il suffit que je fasse appel à votre fidélité, et à votre amour de ma gloire, car je ne m'appelle pas Louis XIV, je signe : Jules Simon ».

Eh bien ! le croirait-on, les universitaires ont des cœurs si durs, — nous avons bien raison d'en dire du mal — que cela ne réussit pas, on ne répond pas comme il faut.

Suppression possible du Concours général. — M. le Ministre songe sérieusement à supprimer la pompeuse institution du Concours général des lycées et colléges ; l'insuccès du ministre orateur, à la dernière distribution, aurait-il quelque part à ce projet ? C'est une question indiscrète que nous ne voulons pas approfondir.

Il y a aussi des lauréats qui n'ont pas voulu l'embrasser ; peut-on, sans compromettre l'Université, couronner des esprits aussi mal faits ?

Les insinuations sur l'utilité d'introduire l'Enseignement libre dans ces concours fermés (où souvent les borgnes sont rois), n'ont-elles pas aussi chatouillé désagréablement l'oreille ministérielle ?

Dans tous les cas, on poursuit toujours les concours entre écoles laïques et congréganistes, admis jadis comme une machine de guerre contre ces dernières, et qui sont devenus si cruels aux premières.

Notre avis est, du reste, au sujet du Concours général, qu'on peut enlever ce plumet à l'Université.... ou le laisser.

Nous sommes hommes. — Telles étaient les paroles qui semblaient surgir de la visière des képis de MM. les lycéens se rendant, des divers points de Paris, au lycée Henri IV, le chassepot sur l'épaule, pour manœuvrer devant le général Frossard.

Le choix du général universitaire nous plaît.

Nous nous souvenons qu'à Metz, le général Frossard, surnommé par ses soldats le général *la poste*, à cause du service rapide de sa fuite, n'assistait jamais à la messe qu'on disait le dimanche à son état-major, et que ses émissaires n'ont cessé de scandaliser la ville, jusqu'à l'heure même de sa chute, par les recherches de truffes et de volailles qu'on payait les prix les plus exorbitants.

Université, tu as trouvé ton général !

Le jour du désastre de Forbach, Frossard resta à table pendant que son armée, laissée sans aucun ordre, subissait le cruel échec qui commença nos grands malheurs; mais le jeudi 3 avril 1873, nous reconnaissons volontiers qu'il était, dès le matin, bravement à son poste, pour commander le défilé des lycéens.

Lycéens, regardez votre chef, et soyez des hommes !

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût. — Le 26 mars, grande lutte à Grenoble.

Il ne s'agit plus d'étrangler les pèlerins de la Salette ou d'acclamer Gambetta.

Ce sont *vingt* laïques et *sept* congréganistes qui prétendent au diplôme d'institutrices.

Après le combat, dix-neuf élèves restèrent sur le carreau, dont dix-neuf laïques. Les huit survivantes, proclamées institutrices, se décomposaient donc comme il suit :

Sept congréganistes.
Une laïque.

Voilà une majorité un peu fortement réduite par la minorité.

Un enfant terrible. — Nous avons été heureux de voir Mgr Dupanloup, jadis champion du paganisme dans l'enseignement, jeter devant l'Assemblée nationale les pierres les plus aigues au jardin des païens.

Il s'agissait de revendiquer les titres de l'Eglise à l'administration des Établissements charitables, dont on cherche persévéramment à la dépouiller; il rappelait que l'Eglise a créé ce capital de la charité. Voici l'extrait du compte-rendu officiel :

Mgr Dupanloup : Le plus fameux des moralistes de l'antiquité définissait la compassion un vice du cœur : ***Misericordia animi vitium est.***

Un membre à gauche. Qui est-ce qui a dit cela?

Mgr Dupanloup : Mon cher collègue, c'est Sénèque, dans son ***Traité de la clémence...*** (Rumeurs à gauche.)

M. Baragnon (enfant terrible) : Il paraît que les païens ont un parti ici...

Mgr Dupanloup... Un autre ancien disait qu'il faut être un sot ou un étourdi: ***Levem aut stultum***, ou un méchant, ***nefarium***, pour livrer son cœur à la compassion. Cherchez cela dans l'oraison de Cicéron ***Pro Murena***, vous le trouverez.

Et enfin, le même philosophe tranche toute la difficulté d'un seul mot en disant : Le Sage est sans compassion, ***Sapiens non miseretur....***

Des affinités des Facultés de médecine et de la mort. — Voici un argument terrible contre les doctrines de la médecine moderne,et qui paraîtra touchant à plusieurs de nos Docteurs. Une statistique démontre que ces derniers ne prêchent pas d'exemple... la longévité.

Sur cent morts, déclare cette impitoyable statistique, sur cent morts cueillis dans les professions suivantes, voici le nombre de sujets qui ont atteint ou dépassé 70 ans.

Ecclésiastiques	42
Agriculteurs	40
Commerçants et manufacturiers.	33
Militaires	32
Commis	32
Avocats......................	29
Artistes	28
Professeurs	27
Médecins	24

(Tableau dressé par Camper.)

Nous verrons bientôt si l'admission des dames parmi les élèves en médecine réformera cette statistique.

A ce sujet, le journal *l'Instruction publique* nous annonce que « Mme Brès, jeune femme d'une vive intelligence et d'un *rare courage*, se dirige tout droit vers le doctorat en médecine ».

Ne point confondre une fosse avec une Faculté des lettres. — Dans le bassin houiller situé au sud de Douai, nous avons admiré dernièrement les efforts couronnés de succès pour empêcher qu'on ne fasse concourir au travail, dans une même fosse, les jeunes garçons et les jeunes filles.

« A la Faculté des lettres de Douai, par un perfectionnement, Mlle Marie-Florent Lefebvre a demandé et obtenu le diplôme de bachelier avec mention ».

Nous lui en devions bien une.

Un Juif. — Les enfants de Jacob ont des priviléges vraiment extraordinaires dans le beau pays de France. Nous ne parlons ni des préfets ni des sous-préfets juifs qui abondent, mais de ceux qui exercent des fonctions en rapport direct avec la formation des intelligences.

L'un d'eux, M. Franck, juif par droit de naissance, libre penseur par droit de conquête, professeur d'enseignement supérieur par la grâce de l'Université, attribue, dans sa chaire officielle, aux excès de l'école du droit divin tous nos malheurs : « Ils (les catholiques) sont mal venus à formuler quelque blâme que ce soit, ces gens sur qui pèsent des forfaits égaux, que dis-je, plus exécrables encore et plus nombreux que tout le sang et le pétrole versés par de malheureux égarés ».

Ces forfaits exécrables, « théocratiques et théologiques », du parti catholique, c'est Jacques Clément, la Saint-Barthélemy, Philippe II, duc d'Albe, Dragonnades, etc.

A ce simple énoncé, on pourrait se demander quel enseignement supérieur est chargé de donner cet ignorant incendiaire : il est professeur de Droit des gens.

Un Protestant. — Celui-ci est Allemand Wurtembergeois, il a nom Julius Mohl ; on nous communique à son sujet la note suivante, avec prière de la publier :

Ayant cru devoir fuir pendant la guerre, M. J. Mohl retrouva, au

retour, toutes les places et fonctions par lui laissées en souffrance, et toucha, comme ses collègues fugitifs, les traitements arriérés.

Voici l'énumération des honneurs et traitements cumulés par l'heureux citoyen donné à la France par la Germanie :

Membre de l'Académie des Inscriptions, dont il a été président il y a trois ans, malgré sa difficulté à parler et à prononcer le français, il reçoit 1,500

Membre de la Commission de Rédaction du *Corpus inscriptionum semiticarum*........................ Mém.

Membre de la Commission chargée de surveiller la continuation du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des historiens des Gaules et de la France (ô Wurtembergeois !) et de la *Gallia Christiana* et de la publication des historiens des Croisades (ô hérétique !).

Pour les travaux de cette Commission, si éminemment française et catholique, l'Allemand protestant reçoit.... 2,400

Membre de la commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie............ Mém.

Professeur de langue et littérature persanes au Collége de France.. 7,500

Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale (cartes et plans).. 3,500

Inspecteur de la Typographie nationale, à l'imprimerie nationale.. 3,500

Membre et seul orientaliste de la Commission des impressions gratuites, et arbitre unique des impressions de cette nature, les principales de l'imprimerie de l'Etat........ Mém.

A ce titre, M. Mohl est accusé d'actes arbitraires d'exclusion; mais il n'avait pas manqué de se faire adjuger à lui-même l'impression gratuite du *Livre des Rois*, publication volumineuse, qui dure depuis un certain nombre d'années, et qui constitue un assez fort revenu à l'auteur de ce travail, qui n'est qu'une traduction. On peut évaluer les bénéfices déjà réalisés à 80 ou 100,000 fr., ci....... Mém.

Président de la Société asiatique et de la Commission du *Journal asiatique*. — A ce titre, il dispose en souverain du *Journal asiatique*, imprimé aux frais de l'Etat, et le remplit des élucubrations talmudiques de deux israélites ALLEMANDS, naturalisés français, le père et

le fils, attachés tous deux à l'imprimerie nationale, et dont l'un vient d'être nommé membre de l'Académie des Inscriptions.

Nous ne parlons pas de la nomination des frères de M. J. Mohl, Allemands et hérétiques comme lui, en qualité de correspondants de nos Académies.

Nous omettons quelques détails de la note qu'on veut bien nous communiquer, et nous affirmons que les Universités catholiques seront plus nationales, dans la distribution des travaux et des fonds, que le Ministère de l'Instruction publique ne l'a été depuis des années, au nom de l'Etat.

Une ménagerie d'instituteurs en Alsace. — Parmi les espèces curieuses qui envahissent les provinces annexées à la Prusse, figure en première ligne la catégorie des instituteurs. Voici une description de quelques-uns des individus qui la caractérisent, envoyée à l'*Univers* par un de ses correspondants :

« A en juger par l'extérieur, l'homme n'est rien moins qu'instituteur. Un habit rapé, une barbe mal peignée, un bonnet conforme au reste, tout enfin indique un personnage de la race de ceux que le pays connaît sous le nom de bohémiens. La plupart du temps on remarque sous le bras le seul meuble non grevé d'hypothèques, le traditionnel violon. Inutile de dire qu'une pipe complète la physionomie. Il se présente ainsi chez le maire. Tout en exhibant ses papiers, comme le ferait un danseur de corde, il parle de la science allemande, de la traditionnelle *Bildung*, et de la peine qu'il compte avoir pour mettre ces gens arriérés au niveau de la civilisation berlinoise. A chaque phrase, il éternue, et tout en demandant pardon au bourgmestre, il lance dans un coin du local ce que les barbares déposent dans leur mouchoir. Le maire confie à ce personnage les enfants de la commune, qui, les premiers, remarquent les singularités de leur instituteur.

« Dans une commune qui m'avoisine, on prétend que le cher instituteur et sa digne compagne, avant d'être dans l'instruction publique en Alsace-Lorraine, vivaient d'un autre métier. Le mari conduisait un ours, la femme le faisait danser. Les allures du digne couple répondent de tout point à ces pronostics.

« Dans un autre village, on a attelé au char de la science allemande un Prussien qui, l'année dernière, gagnait sa vie en taillant des pierres.

« Mais voici mieux encore. A W.... (Alsace) arrive, porteur d'un brevet, un individu aux allures les plus dignes d'éclairer l'Alsace-Lorraine. Pendant plusieurs semaines il jase à tort et à travers, courtise toutes les filles, enfin demande un congé de huit jours, sous prétexte d'aller se marier. Il revient avec une compagne. Mais voici une autre histoire. Dès les premiers jours en entend miauler un bébé. C'était mon instituteur qui avait fait une déclaration de naissance. Et on s'étonne que Bismark ne veuille plus que les curés enregistrent ces sortes d'actes ! Force fut à mon Prussien de lever le pied. Mais les créanciers mettent la main sur les meubles. Le magister teutonique est parti pour l'Amérique, laissant sa compagne réclamer une pension sur les fonds de la science allemande. »

N'y touchez pas. — Chose remarquable, le *Journal Officiel*, qui nous tient jour par jour au courant du moindre fait scolaire en Scandinavie, en Prusse, dans les expositions etc., etc., ne juge jamais utile de souffler un mot, dès que le catholicisme est de près ou de loin en jeu ; le catholicisme est un fait si peu important dans le monde que la dignité du *Journal Officiel* ne doit pas se commettre avec lui.

Ainsi on a pu fermer les écoles, chasser les congréganistes en Prusse, en Suisse, exiler les Evêques, sans que le rédacteur scolaire et scandinavique du *Journal Officiel* ait daigné s'en apercevoir.

Cela brûle. — N'y touchez pas.

Que les Vieux catholiques en fassent autant. — La persécution continue en Suisse contre le clergé, les écoles et toutes les œuvres catholiques.

Les cantons de Bâle et Soleure, non contents de mettre les prêtres en pénitence, de les réduire au pain sec, ont prétendu les réduire par une famine absolue.

Le journal l'*Univers* a ouvert une souscription qui, dès son début, vient de recueillir plus de 24,000 francs.

Au sortir du collége. . . . .

— Votre nom, jeune homme?

— Jean Deldieu.

— Que vous me ferez quatre jours de police pour avoir *député* au corps par une insolence à l'envers votre supérieur.

— Mais, mon sergent, vous m'avez demandé mon nom...

— Et que vous m'avez répondu : N...-de-Dieu !

— Ah ! soupire le conscrit volontaire, je puis donc dire comme Ovide :

Barbarus ego sum quia non intelligor illis !

— Jeune homme, que vous me ferez quatre jours de plus pour avoir superposé des insolences étrangères à la précédente.

Et, sur le rapport, le vieux grognard écrivit :

« J'ai *affligé* quatre jours de salle de police à m'avoir répondu qu'il s'appelait N...-de-Dieu, et de même en *plusse* pour avoir appelé son supérieur *barbe russe et gros homme*, et autres intempéries conférées en anglais, »

V.-DE-P. B.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

CORRESPONDANCE.

Un de nos lecteurs nous a adressé, à propos du thème grec de rhétorique et de la version latine de troisième insérés dans notre numéro de mai (t. IV, p. 540 et 542-43), les observations critiques qu'on va lire. Nous les publions, laissant aux professeurs qui nous ont communiqué ces devoirs, le soin d'y répondre, s'ils le jugent à propos. — La lettre de ce nouveau correspondant n'est signée que d'initiales ; nous le regrettons, et nous l'engageons à se mettre plus directement et moins mystérieusement en rapport avec nous. Quand les personnes qui nous font des communications désirent garder l'anonyme, nous respectons leur intention, soit en supprimant complètement leur nom, soit en ne mettant que des initiales ; mais du moins nous savons à qui nous avons affaire. (*La Rédaction.*)

Paris, 28 mars 1873.

Monsieur le Directeur,

J'ai vu avec plaisir que la *Revue de l'Enseignement chrétien* commence à donner plus d'extension à la partie classique de l'Enseignement. Le dernier numéro nous donne en effet un thème grec et un thème latin, une pièce de vers latins et une version latine. Pour ma part, j'en suis fort aise. Il n'est personne, je pense, parmi les lecteurs de la *Revue,* à qui ces devoirs ne rappellent de beaux souvenirs. Voulez-vous me permettre, pour exciter l'émulation des jeunes auteurs de ces divers devoirs, d'en essayer une critique sommaire ? Si oui, *incipiam.*

Je voudrais bien pouvoir dire, en parlant du thème grec : *Ab Jove principium...* Mais cette langue antique, la plus belle, sans contredit, que les hommes aient jamais parlée, et j'ajoute aussi les dieux, est généralement trop délaissée, même dans les établissements ecclésiastiques.

Que l'auteur du thème grec dont je veux parler se rassure, cependant ; il semble me prouver le contraire de ce que je viens de dire. La première moitié de son thème est très-bien, et on peut le dire : *Græco fonte cadit, parce detorta.* Je n'y trouve que τυγχάνει ὤν, qui ne doit

pas avoir d'accent grave (1). La seconde moitié est moins bien. Les difficultés nombreuses ont été moins franchement abordées, ce me semble. Le français dit : « Cultiver, labourer la terre, est une manière de parler... » ; l'élève traduit : « Le laboureur cultive la terre... » ; la figure est détruite, et il était si facile de la conserver. Pour en finir avec le thème grec, je crois pouvoir dire que, à peu de chose près, on en a reçu à la licence qui ne valaient pas plus que celui-là.

La version latine, à peu près de la force de celles qu'on donne au baccalauréat, offre une phrase très-difficile. C'est la première, et, à mon avis, elle n'a pas été saisie. Je m'en réjouis presque, car cela me montre que le travail est bien de l'élève. Pour qu'on puisse juger de mon affirmation, je transcris le texte avec la traduction : *Hipponensi in Africa coloniæ, mari proximæ, adjacet navigabile stagnum ex quo, in modum fluminis, æstuarium emergit, quod vice alterna, prout æstus aut repressit aut impulit, nunc infertur mari, nunc redditur stagno.* — « Près de la colonie d'Hippone, située sur la côte d'Afrique, se trouve un étang navigable. Cet étang communique avec la mer par un *grau* qui, sous l'action alternative du flux et du reflux, en entraîne et en ramène les eaux ». D'abord le mot *grau* est un mot barbare, et il m'importe peu qu'on l'emploie sur la Méditerranée ; moi qui suis du Nord, je dois pouvoir le comprendre et le dictionnaire ne me le donne pas (2). Je veux bien convenir que ce n'est qu'affaire de goût, mais est-ce bien le sens du latin ? Si ce *grau* n'est qu'une ouverture, comment le latin peut-il dire : *Nunc infertur mari, nunc redditur stagno.* Evidemment cet *æstuarium* doit être quelque chose de mobile que le flux pousse et ramène, *in modum fluminis*. Si j'ouvre le dictionnaire, j'y vois très-bien que le mot *æstuarium* signifie : « cours d'eau, espace que la mer laisse à découvert, réservoir... ». Donc, si je ne me trompe, il s'agit ici d'une chose que je me rappelle avoir vue sur les côtes de la Manche. A un kilomètre de la mer, il y a un étang assez grand, *adjacet stagnum*. De cet étang sort un cours d'eau qui communique avec la mer, *æstuarium emergit, in modum fluminis*. Si la mer se retire, ce cours d'eau, *infertur mari* ; si la mer monte, *redditur stagno*. Mais il coule toujours plus ou moins plein, sans s'in-

(1) Evidemment M. J. A. veut dire que ἄν ne doit pas avoir d'accent *circonflexe*, comme on lui en a donné un par erreur. Sous le bénéfice de cette petite rectification, nous accorderons à M. J. A. qu'il a parfaitement raison. Seulement nous ajouterons, à la décharge de l'auteur du thème grec, que cette faute d'accent doit être mise au compte de l'imprimeur. Nous avons vérifié, en effet, que le manuscrit porte ce mot correctement accentué.

(2) Le dictionnaire ne le donne pas : de quel dictionnaire parle M. J. A. ? Un dictionnaire général de Dézobry et Bachelet, que la Rédaction a la bonne habitude de consulter, porte ceci :

GRAU. — On appelle ainsi, en Languedoc, un canal qui traverse un cordon littoral pour déboucher dans la mer.

quiéter de ce que la mer peut faire. Je crois que c'est là le cas identique présenté dans la version. Si je me trompe, tant mieux ! mais j'ai besoin d'être convaincu. Je traduis donc : « Près d'Hippone, colonie africaine, située sur les bords de la mer, se trouve un étang navigable d'où émerge, semblable à un fleuve, un cours d'eau qui communique avec la mer, et qui, sous l'action alternative du flux et du reflux, va tantôt à la mer, tantôt à l'étang ».

Le reste de la version n'est pas mal traduit; on a même essayé de conserver le mouvement de ce latin à effet qui me paraît sentir le siècle de Pline. Mais je ne fais remarquer que ce qui m'a paru défectueux. Les beautés sont en grand nombre, et chacun peut les apprécier... Le mot *paresse* n'est pas dans le sens du latin : *otium* offre une nuance et un sens différent; on prend des exercices de récréation sans être paresseux. Le mot *pigritia* emporte avec lui une idée vicieuse, tandis que *otinm* est le σχολή des grecs. *Quid hic statis otiosi,* dit Notre-Seigneur aux ouvriers qu'il veut conduire à sa vigne : *Domine, nemo nos conduxit,* nous ne demandons qu'à travailler. — Une autre phrase renferme au moins une cacophonie, sinon une idée un peu détournée : « Parmi eux, l'enfant en ques*tion,* non sans quelque hésita*tion* ». Le mot *hésitation* n'est pas heureux. C'est possible que l'enfant hésitât, mais le latin ne le dit pas. Il se mit à l'eau probablement comme les autres, mais une fois dedans, il nage avec plus de précaution (*cautius*) et *cingle* moins vers la haute mer. *Cautius* renferme plutôt l'idée de prudence que d'hésitation.

Voilà, Monsieur le Directeur, ce que j'ai cru remarquer de moins bien dans ces devoirs faits probablement au collége de l'Assomption de Nimes. Pourquoi, pour exciter l'émulation, n'en recevrait-on pas d'ailleurs (1)? Je gage que les lecteurs de la *Revue* verraient avec plaisir ces luttes pacifiques des élèves de divers établissements. Si vous voulez bien le permettre, moi qui suis élève (2) comme eux, j'oserai commencer le feu, en vous envoyant cette même version latine traduite en grec.

La langue grecque, si souple et si riche, se prête bien mieux que notre français à cette traduction. Si quelqu'un croit voir le contraire

(1) Notre Correspondant se trompe en supposant que tous les devoirs insérés dans la *Revue*, sous la rubrique : *Enseignement classique*, proviennent du collége de l'Assomption. Un grand nombre de ceux que nous avons donnés depuis quelque temps, et entr'autres le Thème grec signé X. N., et la Version latine signée I. M., qui ont fait l'objet de ses observations, n'appartiennent pas à ce Collége. Nous admettons, d'où qu'ils viennent, les devoirs qui nous sont envoyés, après les avoir toutefois examinés et quelquefois annotés, et après nous être assurés (autant que possible), par le témoignage de correspondants en qui nous avons pleine confiance, que ces devoirs sont bien l'œuvre personnelle d'élèves appartenant aux classes indiquées.

(2) Elève-maître ?

d'après mon travail, j'espère qu'il ne jettera pas la faute sur la langue, mais sur moi-même. Je provoque du reste la critique, une critique sévère, mais amicale. L'émulation y gagnera et la charité n'y perdra rien. Puissions-nous montrer à M. Jules Simon que, si *l'Université ne sait plus guère le grec et le latin*, on tâche au moins de l'apprendre ailleurs.

Daignez agréer, etc.

Un Abonné de la REVUE,

J. A.

THÈME GREC.

(Voir le texte, t. IV, p. 542.)

Ὁ τῆς Ἵππωνος Δελφίν.

Ἵππωνι τῆς Λιβύης ἀποικίᾳ, ἐγγυτάτῃ τῆς θαλάσσης, παράκειται λίμνη τις πλωτὴ ἐξ ἧς, ἐν τρόπῳ ποταμοῦ, ἐξέρχεται ῥοῦς τις ὁ ἐναλλὰξ, καθ'ὅτι ἡ πλημμυρὶς ἢ ἀπωθεῖ ἢ προωθεῖ, τοτὲ μὲν εἰς τὴν θάλασσαν φέρεται, τοτὲ δὲ ἀποδέδοται τῇ λίμνῃ. Πᾶσα δὴ ἐκεῖ ἡλικία, ἐν τῇ τοῦ ἁλιεύειν καὶ νήχεσθαι ἡδονῇ κατέχεται, μάλιστα δὲ οἱ νέοι οὓς παρακαλεῖ ἡ σχολὴ καὶ ἡ παιδιά. Αὐτοῖς μὲν δόξα ἐστὶν καὶ ἀρετὴ ἀνωτάτω ἀπέρχεσθαι, καὶ νικητὴς ἐκεῖνος ὃς μάλιστα τὴν ἀκτὴν καὶ τοὺς νηκτὰς κατέλιπεν. Ἐν τούτῳ τῷ ἀγῶνι, παῖς τις, τῶν ἄλλων θρασύτερος, πρὸς τὸ πέλαγος προῆλθεν. Δελφὶν προσέδραμε, καὶ τοτὲ μὲν προβαίνει τοῦ παιδὸς, τοτὲ δὲ αὐτῷ ἐπακολουθεῖ, τὰ νῦν περιέρχεται, τέλος δὲ ὑφίσταται, ἀποτίθησι, ὑφίσταται πάλιν καὶ αὐτὸν φοβούμενον φέρει πρῶτον πρὸς τὸ πέλαγος. Μετ' ὀλίγον ἐπανέρχεται πρὸς τὴν ἀκτὴν καὶ ἀποδίδωσιν αὐτὸν τῇ γῇ καὶ τοῖς ἑταίροις. Εἰς τὴν ἀποικίαν διέρχεται ἡ φήμη. Συντρέχουσιν ἅπαντες, αὐτὸν τὸν παῖδα, ὥσπερ θαυμάσιόν τι βλέπουσιν, ἐρωτῶσιν, ἀκούουσιν, ἄλλοις λέγουσιν. Τῇ ὑστεραίᾳ περιελαύνουσι τὴν ἀκτὴν, τὴν θάλασσαν βλέπουσιν. Οἱ νέοι νήχονται, ἐν αὐτοῖς καὶ ἐκεῖνος, ἀλλὰ πεφυλαγμένως. Ὁ δὲ Δελφὶν, πάλιν κατὰ χρόνον, πάλιν πρὸς τὸν παῖδα ἔρχεται. Αὐτὸς δὲ φεύγει σὺν τοῖς ἄλλοις. Δελφὶν ὡς καλῶν καὶ ἀνακαλῶν, ἐξάλλεται, κολυμβᾷ, κύκλους κινεῖ ποικίλους καὶ διαλύει. Τοῦτο μὲν τῇ δευτέρᾳ, τοῦτο τῇ τρίτῃ, τοῦτο καὶ πολλαῖς ἡμέραις ἐποίησε μέχρις οὗ ἂν ἄνθρωποι τῇ θαλάσσῃ σύντροφοι αἰσχυνθῶσιν ἐπὶ τῷ φόβῳ.

J. A.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

(Fin.)

Lustra sex qui jam peregit,
Tempus implens corporis,
Sponte libera Redemptor
Passioni deditus,
Agnus in Crucis levatur
Immolandus stipite.

Felle potus ecce languet;
Spina, clavi, lancea
Mite corpus perforarunt;
Unda manat, et cruor :
Terra, pontus, astra, mundus
Quo lavantur flumine!

Crux fidelis, inter omnes
Arbor una nobilis :
Silva talem nulla profert,
Fronde, flore, germine :
Dulce ferrum, dulce lignum,
Dulce pondus sustinent.

Flecte ramos, arbor alta,
Tensa laxa viscera,
Et rigor lentescat ille
Quem dedit nativitas :
Et superni membra Regis
Tende miti stipite.

Sola digna tu fuisti
Ferre mundi victimam :
Atque portum præparare,
Arca mundo naufrago,
Quam sacer cruor perunxit,
Fusus Agni corpore.

Sempiterna sit beatæ
Trinitati gloria;
Æqua Patri Filioque,
Par decus Paraclito.
Unius Trinique nomen
Laudet universitas. Amen.

(*Bréviaire Rom.*)

Six lustres ont formé sa vie;
A mourir l'amour le convie.
Il va librement, le Sauveur,
Vers une mort qui l'humilie;
L'Agneau s'étend avec bonheur
Sur la Croix désormais bénie.

A-t-il soif? on lui tend du fiel;
La couronne, les clous, la lance
De ce corps, doux comme le miel,
Ont fait jaillir en abondance
Le sang et l'eau, dont la puissance
Vont laver la terre et le ciel.

Salut, ô Croix, notre espérance,
Le seul arbre digne d'honneur!
Quelle forêt dans sa splendeur
Porta pareille efflorescence?
Doux sont les clous et la potence
Qui portent le roi de douceur!

O Croix, que ta raideur fléchisse,
Mets fin à ce tourment affreux.
Pour les membres du Roi des cieux
Que ce bois rude s'adoucisse,
Et terminant ce long supplice
Se transforme en un lit moëlleux.

La victime te jugea digne
D'être son trône et son autel.
Dans le naufrage universel
Du salut tu deviens le signe;
Le sang de l'Agneau te désigne
Et calme le courroux du ciel.

Gloire, honneur et reconnaissance
A la divine Trinité
Dans son éternelle unité!
Du Père honorons la puissance,
Du Fils chantons l'intelligence
Et de l'Esprit la charité. Amen.

J. V.

CLASSE DE SECONDE

VERS LATINS.

Plaintes de Charles d'Orléans captif.

MATIÈRE :

Tandis que Jeanne d'Arc défend la ville d'Orléans, le poète suppose que Charles d'Orléans a été amené d'Angleterre sur l'ordre de Bedford. — Suffolk lui offre de rompre ses chaînes et de le réintégrer dans son duché, s'il veut en faire hommage au roi d'Angleterre. — Pendant le temps qu'on lui laisse pour réfléchir, l'illustre captif chante cette ballade :

Quand finira mon infortune?
L'espoir à mes yeux avait lui;
Je revois la face importune
De l'éternel et sombre ennui!
Le guerrier bataille et butine;
Le pèlerin prie et chemine;
Le port sourit aux matelots!
Et moi, d'ennui toujours malade,
Je rêve seul et je ballade
Au bruit monotone des flots.

Hélas! que ma vie est amère!
Pour égayer mes jours flétris,
Ni le sourire d'une mère,
Ni les baisers d'enfants chéris!
L'aube ramène la lumière,
Je vois la rose printanière
Remplacer la neige d'hiver :
Qui fera cesser ma souffrance?
Qui fera fleurir l'espérance
Au seuil de ma prison de fer?

Du haut de ma tour solitaire,
Depuis l'aurore jusqu'au soir,
Aimable France, noble terre,
Je te redis mon désespoir.
Pourtant, dans ma mélancolie,
Quand je songe à tes maux j'oublie
Ce que j'endure de douleurs.
Mon œil, en voyant ton rivage
Assailli par l'Anglais sauvage,
Répand d'intarissables pleurs.

Lorsque du ciel j'ai vu descendre
L'aimable et douce liberté,
Etait-ce pour sitôt reprendre
Les fers de la captivité?
De ce long deuil que veux-tu faire,
Et pour qui dois-je satisfaire,
Mon Dieu! puis-je sauver le roi?
Reste sourd, quand vers toi je crie,
Si mon mal guérit la patrie;
Sinon, mon Dieu, délivre-moi!

L'abbé Sév. CHARPENTIER
(*Jeanne d'Arc*, acte III, scène VIII).

COPIE D'ÉLÈVE.

Quando dies finem componet amœna dolori?
Mulcebat mentem lumine falsa fides.

Sed nunc sollicitant iterum me tædia vitæ;
Gallorum casus et mea fata fleo.

Cædibus exsultat bellator, navita portu;
Rure dies placidos exigit agricola;

Ad sacras ædes tendit pius hospes et orat;
Curis æternis irrequietus edor.

Infelix sortem illacrimo, ventura volutans,
Unaque cum querulo congruit unda querens.

Felle dies mihi fœdantur; nec blanda genitrix,
Nec solvens animi nubila natus adest.

Sol lucem secum revocat, fulgorque rosarum
Resplendet, postquam præteriere nives.

Invalidum quis firmabit? Quis molliet atros
Spe dulci casus, horrida vincla levans?

Turribus in summis meditans, tibi, solis ab ortu
Solis ad occasum, Gallia, narro mala.

Sæpe tamen, patrum tellus, natalis origo,
Lamentor tristis structa pericla tibi;

Dumque Anglum video per littora nostra ruentem,
Ex oculis fletus profluit innumerus.

Libertas mihi dum cœlo descendit amœna,
Luctibus et curis, hei! mora pauca fuit!

En reddor vinclis! Gemitus cui proficit iste?
Fac, Deus, ut regi sint mala tanta salus.

Rejice vota, meo casu si mitigo cladem
Gentis, sin misero vincula solve, precor.

L. R.

BACCALAURÉAT.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

Session de novembre 1872.

(1re SÉRIE).

Discours latin.

Neronem, insidias Agrippinæ matri suæ parantem, Seneca dehortatur a parricidio, memoratque omnia caritatis documenta quæ ipsi præbuerit.

Version latine.

LA BATAILLE DE MUNDA.

Omnium postrema certaminum Munda. Hic non pro cætera felicitate, sed anceps et diu triste prœlium, ut plane videretur nescio quid deliberare fortuna. Sane et ipse ante aciem mœstior, non ex more, Cæsar, sive respectu fragilitatis humanæ, sive nimiam prosperorum suspectam habens continuationem, vel eadem timens, postquam idem esse cœperat, quod Pompeïus. Sed in ipso prœlio, quod nemo unquam meminerat, quum diu pari marte acies nihil aliud quam occiderent, in medio ardore pugnantium subito ingens inter utrosque silentium, quasi convenisset : hic omnium sensus erat. Novissime illud inusitatum Cæsaris oculis nefas, post quatuordecim annos probata veteranorum manus gradum retrocedit; quod, etsi nondum fugerat, apparebat tamen pudore magis quam virtute resistere. Itaque ablegato equo, similis furenti, primam in aciem procurrit. Ibi prensare fugientes, confirmare, per totum denique agmen oculis, manibus, clamore volitare. Dicitur in illa perturbatione et de extremis agitasse secum, et ita manifesto vultu fuisse, quasi occupare manu mortem vellet, nisi cohortes hostium quinque per transversam aciem actæ, quas Labienus periclitantibus castris subsidio miserat, fugæ speciem præbuissent. Hoc aut ipse credidit, aut dux callidus arripuit in occasionem, et quasi in fugientem invectus, simul et suorum erexit animos, et hostis perculit.

(*Florus*, IV, 2.)

Dissertation philosophique.

En quoi consistent les principales différences entre la sensibilité et l'intelligence?

(2e SÉRIE.)

Discours latin.

Cato, jam intra Uticæ mœnia pressus et obsessus, omni salute desperata, Cæsari respondet deditionem suadenti honestumque exitum amicitiamque pollicenti.

Version latine.

CÉSAR HARANGUE SES SOLDATS AVANT DE DESCENDRE EN ITALIE.

Hæc ubi calcavit Cæsar juga milite læto
Optavitque locum, summo de vertice montis
Hesperiæ campos late prospexit, et ambas
Intentans cum voce manus ad sidera, dixit :
« Juppiter omnipotens, et tu, Saturnia tellus,
Armis læta meis, olimque onerata triumphis,
Testor ad has acies invitum arcessere Martem,
Invitas me ferre manus, sed vulnere cogor,
Pulsus ab urbe mea, dum Rhenum sanguine tingo,
Dum Gallos iterum Capitolia nostra petentes
Alpibus excludo; vincendo certior exsul,
Sanguine Germano sexagintaque triumphis
Esse nocens cœpi : quanquam quos gloria terret,
Aut qui sunt, qui bella volunt? Mercedibus emptæ,
Ac viles operæ, quorum est mea Roma noverca :
Ut reor, haud impune, nec hanc sine vindice dextram
Vinciet ignavus : victores ite furentes,
Ite, mei comites, et causam dicite ferro.
Namque omnes unum crimen vocat; omnibus una
Impendet clades; reddenda est gratia vobis;
Non solus vici. Quare, quia pœna tropæis
Imminet et sordes meruit victoria nostra,
Judice Fortuna cadat alea; sumite bellum
Et tentate manus, certe mea causa peracta est.
Inter tot fortes armatos nescio vinci ».

Pétrone.

Dissertation philosophique.

Qu'entend-on par la philosophie de l'histoire, philosophie du droit, philosophie des sciences, philosophie des beaux-arts, et, en général, quel est le sens du mot philosophie dans toutes les expressions analogues ?

(3e SÉRIE.)

Discours latin.

Post Cannensem pugnam, quum Annibal in castris romanis octo millia captivorum occupaverit, quos pretio mediocri redimendos obtulerit, unus ex Patribus senatum a paciscenda illorum militum libertate dehortatur, monetque hoc in animis statuendum esse, militi romano nihil jam reliquum esse nisi vincere aut mori.

Version latine.

EPISTOLA CN. POMPEII AD SENATUM.

Si adversus vos patriamque et Deos penates, labores et pericula toties suscepissem, quoties a prima adolescentia ductu meo scelestissimi hostes fusi, et vobis salus quæsita est : nihil amplius in absentem me statuissetis, quam adhuc egistis, Patres Conscripti, quem contra ætatem projectum ad bellum sævissimum, cum exercitu optime merito, quantum est in vobis, fame, miserrima omnium morte, confecistis. Hac in spe populus Romanus liberos suos ad bellum misit? Hæc sunt præmia pro vulneribus, et toties ob rempublicam fuso sanguine? Fessus scribendo mittendoque legatos, omnes opes et spes privatas meas consumpsi ; quum interim a vobis per triennium vix annuus sumptus datus est. Per Deos immortales, utrum censetis me vicem ærarii præstare, an exercitum sine frumento et stipendia habere posse ? Equidem fateor me ad hoc bellum majore studio, quam consilio profectum ; quippe qui, nomine modo imperii a vobis accepto, diebus quadraginta exercitum paravi, hostesque in cervicibus jam Italiæ agentes ab Alpibus in Hispaniam summovi ; per eas, iter aliud atque Annibal nobis opportunius patefeci ; recepi Galliam, Pyrenæum, Lacetaniam, Indigetes ; et primum impetum Sertorii victoris, novis quidem militibus, et multo paucioribus, sustinui, hiememque in castris, non per oppida, neque ex ambitione mea, egi inter sævissimos hostes. Quid dein prœlia, aut expeditiones hibernas, oppida excisa, aut recepta enumerem ? quando res plus valent, quam verba.

(*Salluste.*)

Dissertation philosophique.

Objet et instrument de la perception intérieure. Objet et instrument de la perception extérieure. Comparer les deux espèces de perception.

(4e SÉRIE.)

Discours latin.

Quum jam in eo esset Attila ut Romam invaderet, summus pontifex eo barbaro regi obvenit, stipante sacerdotum inermi cohorte, omnibusque sacri cultus insignibus circumdatus. — Quoquidem adspectu turbatum ducem monet ne cœlestes iras suscitet, sanctam ac pæne divinam urbem violando.

Version latine.

DOMITIEN, SA TYRANNIE OMBRAGEUSE ET IMPUISSANTE A PROTÉGER SA VIE. ABORD FACILE DE TRAJAN.

Ipse autem ut excipis omnes! ut exspectas! ut magnam partem dierum inter tot imperii curas quasi per otium transigis! Itaque non ut alias attoniti, nec ut periculum capitis adituri tarditate, sed securi et hilares, quum commodum est, convenimus; et, admittente principe, interdum est aliquid quod nos domi, quasi magis necessarium, teneat. Excusati semper tibi, nec unquam excusandi sumus. Scis enim sibi quemque præstare quod te videat, quod te frequentet, ac tanto liberalius ac diutius voluptatis hujus copiam præbes. Nec salutationes tuas fuga et vastitas sequitur : remoramur, resistimus, ut in communi domo, quam nuper illa immanissima bellua plurimo terrore munierat, quum, velut quodam specu inclusa, nunc propinquorum sanguinem lamberet, nunc se ad clarissimorum civium strages cædesque proferret. Obversabantur foribus horror et minæ, et par metus admissis et exclusis. Ad hæc, ipse occursu quoque visuque terribilis, superbia in fronte, ira in oculis, femineus pallor in corpore, in ore impudentia multo rubore suffusa. Non adire quisquam, non alloqui audebat, tenebras semper secretumque captantem, nec unquam ex solitudine sua prodeuntem, nisi ut solitudinem faceret.

Ille tamen, quibus sibi parietibus et muris salutem suam tueri videbatur, dolum secum, et insidias, et ultorem scelerum deum inclusit. Dimovit perfregitque custodias pœna, angustosque per aditus et obstructos,

non secus ac per apertas fores et invitantia limina irrupit; longeque tunc illi divinitas sua, longe arcana illa cubilia sævique secessus, in quos timore, et superbia, et odio hominum agebatur.

(Pline le jeune. *Panégyrique*, 48, 49.)

Dissertation philosophique.

Des différentes formes du scepticisme : les énumérer, les classer, les réduire.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES.

ACADÉMIE DE PARIS (4 mars 1873).

Version latine.

Babylonis urbis pulchritudo ac vetustas, non regis modo, sed etiam omnium oculos in semet haud immerito convertit. Semiramis eam condiderat, non (ut plerique credidere) Belus, cujus regia ostenditur. Murus instructus laterculo coctili, bitumine interlitus, spatium XXX et duorum pedum latitudinem amplectitur; quadrigæ inter se occurrentes sine periculo commeare dicuntur. Altitudo muri C. cubitorum eminet spatio; turres denis pedibus quam murus altiores sunt. Totius operis ambitus CCCLXVIII stadia complectitur. Singulorum stadiorum structuram singulis diebus perfectam esse memoriæ proditum est. Ædificia non sunt admota muris, sed fere spatium unius jugeris absunt. Ac ne totam quidem urbem tectis occupaverunt; per XC stadia habitatur; nec omnia continua sunt; credo, quia tutius visum est pluribus locis spargi; cetera serunt coluntque, ut, si externa vis ingruat, obsessis alimenta ex ipsius urbis solo subministrentur.

Euphrates interfluit, magnæque molis crepidinibus coercetur (*Q. Curt.* V. I., § 4).

1re QUESTION. — Expliquer comment on trouve, en géométrie descriptive, l'angle de deux droites données par leurs projections. Faire l'épure à main-levée.

2e QUESTION. — L'arête d'un cube est de 0 m. 25; on demande le volume de la sphère circonscrite. On sait que le diamètre d'une sphère est la diagonale du cube inscrit.

3e QUESTION. — Aimantation par les courants. Principe du télégraphe électrique.

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, typ. E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.